



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

La Du Barry

**Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de**

Paris, 1906

Appendice

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48032](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48032)

APPENDICE

Je reviens au buste en *plâtre plein* de Caffieri de la bibliothèque de Versailles, buste qui est pour moi le seul qui donne l'idée de la beauté de la du Barry et du caractère de sa beauté. Le buste de Pajou, l'image officielle en marbre de la favorite, avec son nez bourbonien, ses yeux à fleur de tête, l'ensemble de sa physionomie moutonne, ne trahit rien de la perfection et de la mignonne éveillé que révèle l'admiration des contemporains. Je dirai plus, le nez que lui donne Pajou dans sa sculpture n'est pas le nez de son portrait de Drouais, le nez de son portrait de Cosway, et la gracieuse effronterie de son visage ne s'explique que par le nez qu'elle a dans le buste de Caffieri, un nez un peu relevé, un nez à la Roxelane avec une légère et presque insensible courbe aquiline. C'est seulement ainsi qu'elle apparaît avec cette mutinerie de jeune nymphe dont il n'existe rien dans le buste de Pajou. Je sais que quelques personnes, déroutées par le peu de ressemblance du buste de Caffieri avec le buste de Pajou, ne veulent pas voir dans ce plâtre le portrait de la favorite. Il faut cependant dire que le donateur, M. Ferrand, artiste peintre, le donnait, d'après une tradition, comme un portrait de madame du Barry; que, d'un autre côté, la *Revue des Documents historiques* a publié une quittance qui atteste de la manière la plus positive l'exécution d'un buste de la comtesse par Caffieri (1); qu'enfin la date

(1) Voici la quittance republiée par Guiffrey dans son livre intitulé *Les Caffieri*, Morgand et Fatout, 1877 : « Je reconnais avoir reçu de

J.-J. Caffieri, 1770, le moment de la grande faveur de la maîtresse déclarée, rend très-acceptable le modelage de la du Barry cette année. Pour moi, je le répète, jusqu'à ce qu'une preuve positive vienne démontrer que c'est le portrait d'une autre femme, je persiste à être convaincu que c'est le portrait de la du Barry tel qu'il se dégage des mémoires, des poésies du temps, et je demande que des épreuves en plâtre soient tirées de ce buste inconnu, des épreuves destinées à venger la beauté de la favorite de la calomnie de Pajou.

J'ai passé chés vous, monsieur le duc, pour vous faire mes remerciements sur le vif intérêt que vous avez mis à la grâce que le Roi vient d'accorder à mon frère; je crois vous devoir, monsieur le duc, celle de lui avoir fait conserver sa compagnie de dragons, grâce que mon frère prise infiniment, ainsi que moi, puisqu'elle le met à même de continuer à montrer son zèle pour le service du Roi.

Je suis, monsieur le duc, avec des sentiments aussi distingués que reconnoissants, votre très-humble et très-obéissante servante.

DUBARY.

Compiègne, le 10 (1).

M. Humbert la somme de mille livres pour avoir fini le buste en marbre de Louis XV appartenant à madame la comtesse du Barry, sans préjudice de ce que madame la comtesse du Barry me doit pour avoir fait son portrait. Fait à Paris ce 5 novembre 1779. Caffieri. »

(1) L'écriture de cette lettre est très-curieuse. Ce sont les gros caractères informes d'un enfant qui commence à écrire, caractères qui ne ressemblent en rien aux petites *pattes de mouches* qui font reconnaître à la première vue les billets de la favorite, lorsqu'elle aura tout à fait appris à écrire. — Les quatre lettres que nous donnons ici, écrites par madame du Barry dans les premiers temps de sa faveur au ministre Choiseul, ont été communiquées par le duc de Choiseul, neveu du mi-

Je vous remercie, monsieur le duc, de l'accueil obligent que vous avés fait au sieur Nalet; vous connoissés depuis long-temps tout l'intérêt que je prends à lui, je serai enchantée de le voir rétablir dans le poste qu'il a rempli pendant plusieurs années; j'en crois l'instant favorable, je vous serai infiniment obligée si vous le mettez en même d'en profiter; j'ai l'honneur d'être, avec une extrême considération, monsieur le duc, votre très-humble et très-obéissante servante.

La comtesse DUBARRY.

Du château de Versailles, ce 30 juin.

Vous êtes trompé par vos entours, monsieur le duc, sans quoy il seroit impossible que vous m'eussiés écrit, il y a six mois, que le bien des affaires du Roy étant de remettre en fourniture les vivres de Corse, vous les rendriés au sieur Nalet, des services de qui vous étiés content, dès que le sieur de Lisle seroit arrivé; il paroît que ce régisseur a des projets différents des vôtres, puisqu'il est si lent à se rendre à vos ordres; vous sentés mieux que moi combien sa présence icy est peu nécessaire pour l'exécution de votre volonté, qu'il arrive ou n'arrive point vous pouvés donc passer le traité au sieur Nalet, si vous persistés à croire qu'il est capable de bien remplir ses devoirs; n'en parlons plus, monsieur le duc; si vous avés changé d'opinion, je n'en resterai pas moins convaincue que vous avés eu intention de faire quelque chose qui m'eût été agréable. J'ay l'honneur d'être, avec une extrême considération, monsieur le duc,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

La comtesse DUBARRY.

Versailles, 16 décembre 1769.

nistre, à la *Revue de Paris* (novembre 1836), dans un article où il réfutait les faux mémoires publiés par Lamothe-Langon sous le nom de la comtesse du Barry.

Je prends, monsieur le duc, tout l'intérêt possible à M. d'Arambal. Vous sçavés mieux que personne combien il est bon serviteur du Roy, et je désire que ma recommandation puisse ajouter à un titre qui vous est si précieux. Je verray avec une satisfaction extrême tout ce que vous pourrés luy procurer d'avantageux. Je suis, monsieur le duc, avec une extrême considération, votre très-humble et très-obéissant servante.

La comtesse DUBARRY.

Versailles, le 5 juillet 1770.

Le dépouillement des catalogues de lettres autographes ne donne guère que des signatures au bas de quittances et d'ordonnances de paiements. Et je ne trouve pas une seule lettre un peu intéressante, sauf une lettre d'amour à lord Seymour donnée par Barrière à Janin, qui l'a vendue, sauf cette autre lettre datée du 15 juillet 1780 où, demandant qu'on fasse des réparations indispensables au château de Luciennes, elle dit : « *Les dégradations qui existent jettent sur les bâtiments un déshonneur qui blesse mon amour-propre.* »

CONVERSATION ORIGINALE

ET QUI POURRA SERVIR A L'HISTOIRE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE (1).

*** Le comte du Barry avait une ordonnance de 17,000 livres sur le Trésor royal. Quoiqu'il n'osât en espérer un

(1) Cette pièce inédite, qui peint assez bien sur le vif l'immoral Gascon qu'était le comte Jean, m'est communiquée par M. Maurice Tourneux, le savant éditeur de la *Correspondance de Grimm*, publiée par les Garnier. Les trois étoiles placées en tête indiquent que c'est un article communiqué par madame d'Épinay à Meister, qui rédigeait la *Correspondance* à la place de Grimm. Cette conversation a été écrite en décembre 1775.

prochain paiement, il l'avait néanmoins sollicité auprès de M. Turgot et de M. de Vaines. Son titre ayant paru incontestable, elle fut acquittée sur-le-champ. La reconnaissance du comte du Barry, ou peut-être son étonnement, l'engagea à passer chez M. de Vaines pour lui faire ses remerciements. Celui-ci se crut trop heureux d'avoir une si belle occasion de le faire jaser. Voici leur conversation et comment débuta le comte avec son accent languedocien.

— Monsieur, je viens vous rendre grâces du paiement de mon ordonnance *sonica*. Jamais ce gueux d'abbé Terray n'en a tant fait pour moi.

— Cela est bien étonnant, monsieur, avec autant de crédit que vous en aviez.

— Moi, du crédit! Point. Quand une fois j'ai eu mis cette coquine sur le trône, elle m'a tourné le dos.

— Comment! elle n'a rien fait pour vous?

— Pardonnez-moi, du pis qu'elle a pu.

— Et comment faisiez-vous donc?

— Ah! je vais vous le dire. J'avais son valet de chambre et sa femme de chambre qui m'étaient vendus, je payais bien et ils m'instruisaient de tout. Un jour entre autres, j'appris à la minute que cette créature avait eu l'ingratitude de dire à ce coquin d'abbé en présence du roi : « Je vous défends, l'abbé, de rien donner au comte du Barry; mais pas une obole; je ne prends aucun intérêt à lui, et je ne veux pas qu'aucun des miens soit à charge à l'État... » Savez-vous, monsieur, ce que je fis? Je revins à Paris comme un trait, j'allai attendre l'abbé chez lui, et dès qu'il fut arrivé : « Eh bien, lui dis-je, cette coquine de là-haut a-t-elle bien joué son rôle? A-t-elle montré devant le Roi bien du désintéressement? L'a-t-elle prononcé là comme il faut qu'elle ne voulait pas que l'on fit rien pour moi?... » L'abbé en fut la dupe, et j'en tirai cette fois quelques mille pistoles, mais peu de chose, une misère. Une seule fois je tirai de lui 300,000 petits écus; en vérité, je crois que c'est tout.

— Cependant vous êtes riche?

— Riche, non; j'ai 75,000 livres de rente viagère que j'ai abandonnées à mes créanciers pour quatre ans, et je me suis réservé 2,000 livres par mois que me fait le Roi sur le Trésor. Comme j'aime la république et le poisson, je compte aller passer ces quatre ans à Marseille.

— Madame du Barry a de l'esprit sans doute?

— De l'esprit, point; mais il y a chez elle de grands rapports entre le physique et le moral. Le matin, quand elle se lève, elle est belle, jolie, fraîche comme rosée; il en faut convenir, elle est ravissante. Vers les onze heures ses joues tombent, son teint se fane, il lui vient des taches jaunes sous les yeux; ce n'est plus qu'une rose sèche, un vrai gratte-cul. Aux lumières son visage se ranime, elle reprend sa beauté. Eh bien, son esprit est tout de même, elle a de certaines lueurs, de la mémoire, assez d'adresse pour placer à propos ce qu'elle a entendu; il lui tombe même quelquefois comme du ciel des choses charmantes. Et puis, je lui avais composé un petit collège académique, l'abbé Arnaud, Marin, Turpin, la Morlière et quelques autres beaux esprits qui la tenaient au courant de la moyenne littérature et qui lui apprenaient à froncer la philosophie; elle s'en tirait assez bien.

— N'avez-vous pas perdu madame votre femme?

— Vous m'en voyez en deuil; j'ai retranché les pleureuses, parce que je ne la pleure pas. Une digne femme, belle et de mérite, n'ayant pas le sou; elle priait le ciel toute la journée pour l'expiation de mes misères. Je l'estimais, mais je ne l'aimais pas. Elle était parente de Malesherbes; je vais de ce pas lui faire part de cette perte. En vérité, nous ne sommes pas heureux dans notre famille; il n'y a que ce gueux qui a renié le nom de ses ancêtres qui ait fait fortune. Il a épousé la Fumel, qui lui donnera plus de 200,000 écus. Pour mon fils, j'ai fait une sottise. On m'a embâté de cette Tournon; elle n'avait rien, mais elle était parente du Soubise; elle était belle le roi

la dotait. J'avais conçu des espérances, tout cela s'est évaporé.

— Monsieur, et qu'est devenue madame de Muralt?

— Ah! charmante créature! elle est reléguée à quelque troisième étage, je pense. Je l'estime, elle a du caractère. Figurez-vous que, tandis que je l'adorais, que je lui prodiguais l'or et les bijoux, elle me disait: « Je vous hais à la mort, je vous déteste, je vous exécère; il n'y a pas de Savoyard du coin de la rue que je ne vous préfère. » Oh! je lui rends cette justice, elle a du caractère, cette femme; eh bien, cela meurt de faim dans quelque coin.

Ils en étaient là lorsque M. d'Harvelay entra. Le comte court à lui.

— Eh! bonjour, monsieur d'Harvelay, n'est-ce pas moi, je pense, qui vous ai fait banquier de la cour?

— Je ne le pense pas, moi, monsieur. M. de Vergennes, en entrant dans le ministère, a jugé à propos de me confier quelques détails.

— Apparemment que je confonds. Adieu, messieurs, je vous laisse et je cours chez Malesherbes. •

Arrivé chez M. de Malesherbes, il lui fit part de la mort de sa femme comme sa parente et celle du chancelier de Maupeou.

— Comment cela? lui dit M. de Malesherbes.

M. du Barry entame la généalogie de sa femme.

— Mais vraiment, lui répond M. de Malesherbes, elle est beaucoup plus ma parente que celle de M. de Maupeou.

— Eh bien, reprend du Barry, j'accepte l'échange.

FOURNI A MADAME LA COMTESSE DUBARRY PAR BUFFAULT,
MARCHAND A PARIS (1)

Pour son usage.

Septembre 1769. — Livré à madame Sigly (2) 14 aunes
1/4 gros de Tours fond gris lamé d'argent, broché soie et
cordonnnet rayé argent, à 60 livres 855 l.

Septembre 1769. — Livré à madame Sigly 14 aunes
1/4 persienne blanche cannelée, rayée, satin blanc, bro-
chée rozette, lamée or et chenille cerise, à 48 livres. 684 l.

Septembre 1769. — 15 aunes musulmane blanche rayée,
satinée, rose, à 15 livres. 225 l.

Septembre 1769. — Livré à madame Sigly 20 aunes
satin fond blanc à médaillons, broché, chenille, double
fonds lilas et blanc, à 34 livres. 680 l.

Septembre 1769. — 17 aunes fonds jonquille, canelé,
rayé, satiné blanc, semé de bouquets nués variés, à
24 livres. 408 l.

Novembre 1769. — Livré à madame Sigly, pour une
robe sur le grand panier, 15 aunes satin fond blanc rayé
or, broché, bouquets de chenille nacarat et petite guirlande
en soie citron, à 54 livres. 810 l.

Juin 1774. — Pour six parasols en bois de palissandre,
taffetas de différentes couleurs, garnis de blonde soye et
argent, à 39 livres pièce 234 l.

(1) Je donne ici quelques fragments des comptes de madame du Barry d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale (supplément français, 8157, 8158). Ces comptes ne sont pas seulement intéressants pour l'histoire de la favorite; ils renseignent sur la valeur des belles choses du temps et nous donnent le prix exact des objets les plus luxueux, les plus fastueux de l'industrie artistique du dix-huitième siècle. Je commence par les commandes de la toilette. Les marchands de soieries de madame du Barry étaient Buffault, Lenormand, Barbier, Pourjot, Assorty. Son frangier, c'était Frémont; son galonnier, c'était Lejeune; son boutonnièr, c'était Kirièl.

(2) Madame Sigly était la couturière que l'on faisait le plus ordinairement travailler madame du Barry.

FOURNI A MADAME LA COMTESSE DUBARRY PAR LE NORMAND,
PROSPER LE DUC ET C^{IE}, A PARIS.

Pour son usage.

Quartier d'octobre 1772.

GRANDS HABITS.

Un grand habit avec grand corps satin fond blanc, des-
sein de guirlande de roses, brodé en nœuds de paillons
roses et paillettes d'or et d'argent, avec le bordé du bas de
robe et de la jupe 5,600 l.

Déboursés pour supplément de bro-
deries en paillettes d'or 240 } 5,840 l.

Une belle robe fond satin blanc rayé lamé plissé d'or,
formant des ondes, guirlandes en paillettes et paillons,
bouquets de paillons émaillé de rubis, le tout très-
riche. 2,400 l.

ROBES SUR LE PANIER.

13^e fond lamé argent, rayé grosse lame or, rebrodé,
frise d'or, guirlandes de fleurs et d'œillets, petit ruban,
paillettes or nué, très-riche, à 96 livres. 1,248 l.

Satin fond marly blanc et argent, pois roses, guirlande
de roses, nué riche, à 54 livres 708 l. 15 s.

Satin broché fond blanc, mille fleurs petite guirlande
lilas, nué souci et rose, à 39 livres. 526 l. 10 s.

Satin égyptienne fond vert semé de mille fleurs nué
varié, réduit à 24 livres. 312 l.

Satin blanc à mouches de chenille rose rayé égyptienne
blanche, à 24 livres. 324 l.

ROBES SUR LA CONSIDÉRATION.

16^a satin fond blanc rayé, guirlande argent, semé de bouquets bleus et bouquets de chenille lilas et vert riche, à 51 livres 828 l. 15 s.

ROBES DE TOILETTE.

18^a Satin bleu jaspé chine blanc, à 13 livres 234 l.
Satin façonné chair et blanc herminé, à 8 livres. 148 l.
Satin chair glacée rose et petits points roses, à 8 l.
10 s. 157 l. 05 s.

Gourgourand bleu de ciel, à 14 livres 196 l.

Octobre 1773. — Un grand habit en velours blanc au corps rebrodé en paillons et paillettes, nué et émaillé, plus une belle bordure à la jupe et au bas de robe, le tout assorti très-riche. 12,000 l.

Octobre 1773. — Un grand habit satin rose et argent, au grand corps brodé d'argent, rebrodé en paillons et paillettes, émaillé rose, à guirlandes, à bordure très-riche (1) 7,600 l.

FOURNI POUR MADAME LA COMTESSE DUBARRY PAR LE NORMAND,
PROSPER LE DUC ET C^{IE}.

Pour l'usage du Roi.

Quartier de juillet 1773.

Du 11 septembre 1773.

Une robe de chambre gourgourand blanc à bordure re-

(1) Dans les fournitures de Lenormand, il y a un certain nombre d'articles destinés à être donnés en cadeau; on y trouve des vestes pour des seigneurs de la cour, des robes pour la duchesse d'Aiguillon, pour M^{lle} Émilie, etc. En octobre 1772, il est fait mention d'une robe en musulmane blanche pour la petite jardinière de Trianon.

brodée, paillons et paillettes, nuances, avec le sultan et les mules, le tout assorti et très-riche. 2,400 l.

FOURNI A MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR PAGELLE,
MARCHAND DE MODES, *Aux Traits galants* (1).

Novembre 1773. — Avoir garni un grand habit de satin blanc chiné en argent, brodé en paillons verts et roses, des guirlandes de roses et de martre, une guirlande en martre et roses au bas des volants, une guirlande à la tête entrelacée, une guirlande en roses et myrthe, un réseau dessus pour soutenir la guirlande, le pied de la jupe bouillonné, coupé par des barrières de guirlandes en branchage, au bord une guirlande en double entrelac pour le corps, les bracelets, la palatine, les glands de cour, la guirlande pour la tête, les pompons. 10,500 l.

Port de l'habit à Versailles 10,512

Novembre 1773. — Avoir garni un grand habit de satin blanc en blonde d'or et d'argent par coquilles, bouillonné haut et bas, les colonnes festonnées avec des bouquets de roses dans les creux des festons, le bas de la robe assorti de quoi garnir le corps, les glands pour relever le bas de la robe et les bracelets 1,245 l.

Mars 1774. — Avoir garni une robe fond d'argent en blonde d'argent fin et jasmin, la robe garnie en plein par barrière de chicorée, relevée, repincée avec du jasmin et barrières de bouillons, des bouquets dans les creux avec de petits nœuds, avoir cotonné la robe en argent. 573 l.

Avoir garni une robe d'argent en blonde d'argent et plumes blanches, la robe fermée, les volants bouillonnés avec un feston de plus en bas, de grandes plumes en

(1) Madame du Barry ne craignait pas de faire attendre ses fournisseurs. Dans un mémoire de Pagelle, de juillet 1771, on lit: « *Voyage à la Meuse, avoir attendu depuis 2 heures jusqu'à 7 en fiacre.* »

haut de chaque coquille, des houppes dans le creux des volants, les nœuds, les plumes, les paillettes, le collier, les nœuds du manche, celui du chignon 450 l.

FOURNI A MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR BERTIN,
MARCHANDE DE MODES DE LA REINE.

Août 1784. — Un manteau de gaze d'Italie bordé d'une comète blanche et garni de gaze ourlée 44 l.

Août 1784. — La garniture d'un pierrot de taffetas rose, le jupon garni d'un volant de gaze bordé par en bas d'une belle dentelle noire grande hauteur, fond d'Angleterre; une chicorée double en tulle très-fin. Le pierrot garni tout autour d'une belle dentelle noire. Une double chicorée de même qu'au jupon en tête. Le premier collet bordé d'une dentelle bâtarde très-fine, la fraise en dentelle pareille au pierrot; les manches garnies au relevé d'une dentelle bâtarde pareille au premier collet 380 l.

Septembre 1784. — Un chapeau jokei, de paille jaune, bordé de ruban blanc; un large ruban rayé brun et blanc autour de la forme; un nœud de côté et derrière de même ruban, un panache de côté de cinq plumes blanches et d'un héron 120 l.

Novembre 1784. — Une pelisse de taffetas blanc doublée et ouatée, garnie d'une blonde grande hauteur, fond tulle à coquilles. 300 l.

Janvier 1785. — Un bonnet de crêpe de deuil, le papillon à grands ourlets, les barbes de même, une coiffe de gaze de laine noire. 36 l.

Mars 1785. — Une pièce de ruban croix de Saint-Louis. 58 l.

Deux nœuds d'épée en ruban à 15 livres 30 l.

Juillet 1785. — Une paire de petites manchettes à deux rangs bordée d'une jolie blonde. 58 l.

6 fichus de gaze anglaise d'une aune, à 12 livres. 72 l.

Août 1785. — Un chapeau en *quakeresse* de taffetas flo-

rence gros-bleu anglais garni en ruban large rose et blanc, rayé et satiné. 38 l.

Un carton 3 l.

Décembre 1785. — La garniture d'une robe turque de satin violet, vrai anglais, les parements garnis d'une draperie en satin blanc et lilas, une blonde tournante, fonds d'Alençon, très-riche, plissée au revers; le jupon de taffetas blanc couvert de belle gaze brochée, bordé de même blonde qu'à la robe, une même draperie qu'à la robe en tête 300 l.

Janvier 1786. — Une ceinture en écharpe de très-large ruban anglais gros-vert, broché et blanc 34 l.

Mai 1786. — Un pouf bordé d'un ruban en plumes blanches, de la blonde dessus; un panache de trois plumes violettes, un nœud dessous en belle blonde et un fichu de gaze derrière. 144 l.

Septembre 1787. — Un manteau de belle gaze noire brochée, bordé et garni d'une dentelle noire, hauteur extraordinaire, fond d'Alençon à pois, bordure riche, la coulisse garnie de même avec un très-beau tulle plissé . . . 400 l.

Mars 1789. — Un chapeau à la provençale de gaze à mille raies, garni avec beaucoup de rubans gris et blanc 54 l.

Février 1791. — Un chapeau bonnet de satin gris, bordé d'une haute dentelle noire, fond d'Alençon, à étoiles, et du ruban de satin rose en guirlande. . . . 120 l.

FOURNI A MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR VANOT, MARCHAND DU ROY, RUE SAINT-DENIS, *A la Picarde* (1).

Octobre 1770. — Une très-belle toilette de point d'Argentan et son surtout. 9,000 l.

(1) Madame du Barry a pour marchands de dentelles et de toile Vanot, Gruel, Gabriel Dumoustier, etc... Nous retrouvons un compte de Gruel pour dentelles commençant le 1^{er} juillet 1768, montant à 67,999 livres, sur lequel madame du Barry lui redoit 35,000 livres.

Décembre 1770. — 2 barbes, rayon fond de point superfin; les manchettes à trois rangs en plein, faites exprès. 1^a 7/12 de point à deux côtes pour le fichu et 2/3 de jabot pour deux devant de tour, le tout de . . . 4,000 l.

Novembre 1771. — Un mantelet de point superfin et 6^a de dentelle de point à deux côtes pour le garnir. 2,400 l.

Mars 1772. — 2 barbes, rayon fond de point à l'aiguille, 6 rangs de manchettes en plein 2/3 jabot pour deux devant de tour et 2^a à deux côtes pour le fichu. . . 6,000 l.

Juin 1772. — 2 barbes, rayon et fond d'Angleterre superfin. 6 rangs de manchettes plein, 2^a très-aisées de ruban et 2/3 très-aisés de jabot, le tout 6,500 l.

Juillet 1772. — 4^a 3/16 grande hauteur de vraie valencienne, à 90 livres 3,706 l. 17 s.

Octobre 1773. — Une parure de déshabillé d'Angleterre composé de deux rangs de manchettes en plein, campanées des deux côtés, haute de 4 doigts, 1^a 1/12 dentelle faite exprès, campanée des deux côtés, haute de 4 doigts. 1/3 jabot pour le devant de tour. 2^a 1/4 de pied pour garnir les entournures: le tout d'angleterre superfin. 4,500 l.

Même mois. — Une autre parure de déshabillé, le tout en angleterre 7,000 l.

Le compte, qui commence en octobre 1770 et qui est arrêté à la fin d'avril 1774, monte à la somme de 91,107 l. 10 s., sur laquelle elle n'avait payé qu'un acompte de 54,000 livres.

FOURNI A MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR BERTIN
DU *Grand Mogol.*

Octobre 1779. — Un chapeau à grande forme, de paille blanche, relevé des deux côtés et bordé de ruban; un tour et un grand nœud de large ruban blanc et bleu cannelé, moucheté de noir; un gros panache de plumes noires et blanches que madame la comtesse a fourni. 24 l.

Février 1780. — Un grand tablier de crêpe rayé de bandes de satin blanc découpées, cousues à plat; une belle blonde, grande hauteur, à étoiles badinée tout autour, et une bande de satin à plat sur la couture. 96 l.

Août 1780. — Un chapeau à grande forme à paille bleue anglaise doublée de taffetas; un tour et deux nœuds de large ruban satiné. 24 l.

Décembre 1783. — Un fichu en colinette bordé par en bas d'une comète en satin blanc et d'une belle blonde fond d'Alençon, à bordure droite, la fraize garnie à deux rangs de la même blonde et du ruban de satin blanc dans la coulisse. 120 l.

Janvier 1784. — Une chemise ajustée en crêpe, les parements bordés de velours noir, les manches garnies à plis plats, un bracelet au milieu de satin rose bordé de velours noir, et une boucle d'acier, une pièce en crêpe bordée de deux rangs de boutons d'acier, un jupon de crêpe garni par en bas d'un volant bordé haut et bas de velours noir, une jupe de taffetas d'Italie rose bordée de velours noir. 144 l.

Mai 1784. — La garniture d'une robe à l'anglaise d'étoffe blanche à étoiles jaunes, les parements garnis grosse chicorée de gaze d'Italie découpée, deux cordons de même chicorée au jupon (1). 90 l.

Aux armes de France, CHARDON, MARCHAND CHAPELIER... Le seul dans Paris qui tient les vrais castors anglais pour les dames portant leurs plumets naturels, pluchés ou non pluchés, chapeaux d'amazones, de bal, de cheval et pour la chasse, A FOURNI A MADAME LA COMTESSE DU BARRY :

Septembre 1779. — Un castor superfin pluché. . . 30 l.

(1) Une quantité d'articles sont remis par Le Normand, Pagelle, M^{lle} Bertin, Bertin du *Grand Mogol* à madame Sigly, la couturière de madame du Barry.

Une garniture de large ruban anglais	6
Un bouquet de belles plumes fines et blanches et une follette puce.	108 l.

MÉMOIRE POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY DES OUVRAGES ET FOURNITURES FAITES PAR CARLIER, MAITRE TAILLEUR A PARIS (1).

Mars 1774. — Pour le coureur, fait une polonaise de drap bleu céleste bordé d'un galon d'argent, veste et culotte de tricot de soie couleur chamois, façon. 15 l.

Fourni 1 au. 1/2 de drap bleu céleste à 22 livres l'aune. 33 l.

3 au. 1/2 de croisé chamois pour la doublure de la polonaise, à 6 l. 10 s. l'aune. 22 l. 15 s.

11 aid. de galon d'argent à l'aune qui borde la polonaise et veste, pesant 7 onc. 2 gr., à 7 l. 10 s. 54 l. 7 s. 6 d.

Fourni 6 houppes en argent garnies de corde. 19 l. 2 s. 6 d.

2 pièces de tricot de soie chamois pour la veste et la culotte, à 24 livres chaque. 48 l.

12 gros boutons d'argent pour la polonaise. 6 l. 10 s.

3 douz. 1/2 de petits pareils pour la veste, culotte et manches de la polonaise. 11 l. 7 s. 10 d.

1 paire de jarretières d'argent à l'aune assortie aux boutons. 12 l.

Mars 1774. — Pour Zemord (*sic*), fait une polonaise et fourni deux culottes de baracan, façon. 12 l.

Fourni 5 aid. de baracan gris de fer pour la polonaise et 2 culottes à 6 livres. 30 l.

9 aid. de tresse de soie de galette qui borde la polonaise et veste, à 12 livres l'un, etc. 58 l.

Novembre 1774. — Pour Zemord. Avoir fait une redingote et veste de drap large anglais, bordées d'une tresse

(1) Dans ce compte il y a le détail d'un habillement fourni à M. Desfontaines, secrétaire de la comtesse du Barry.

assortie, les boutonnières faites de même et culotte pareille, façon. 12 l.

Avril 1775. — Pour Zemord. Avoir fait un frac complet bordé d'un galon d'or à l'anglaise, ayant deux culottes, façon. 15 l.

Fourni 3 aid. de drap vert de Saxe pour le frac, veste et culottes, à 26 livres l'un. 78

8 aid. de galon d'or qui borde le frac et veste pesant 3 onces 7 gros, à 11 livres. 42 l. 12 s. 6 d.

Dans d'autres comptes de Carlier, conservés à la bibliothèque de la ville de Versailles, M. Le Roi a encore relevé pour Zamore :

Un costume de houzard, blanc, galonné en argent, habit, culotte, bonnet et brodequins en poulte de soie, boutons d'argent, ceinture et petit sabre. Plume au bonnet avec houppe et paillettes.

Un costume de houzard en velours cerise galonné en argent, le ceinturon et le fourreau du petit sabre en velours de même couleur.

Un autre costume couleur de chair, plume et houppe au bonnet de même couleur.

Un autre de cannelé rose garni d'argent.

Un autre en étoffe d'argent et rose.

Un autre en taffetas blanc garni d'argent.

Un costume de matelot de bazin de Silésie, bonnet et culotte de bazin, le tout garni de brandebours d'argent, rubans de soie rose au bonnet, ceinture de taffetas avec franges d'argent.

Ces comptes de tailleur, ces comptes de Carlier sont, au fond, pleins de révélations historiques. C'est ainsi que le prêtre Gomard de Vaubernier, qui avait donné son frère comme père à la Lange, et qui allait faire fabriquer le faux acte de naissance pour le mariage, nous le voyons habiller aux frais de la favorite pour remplir les démarches à ce nécessaires, en tenue convenable. Au mois de mars 1768 Carlier recevait la commande pour l'abbé d'un habit com-

plet de drap noir et de deux culottes (1), et dans le mois d'acût la commande, toujours pour l'abbé, d'un frac de bouracan marron à boutons d'or, d'un habit, veste, culotte de camelot de Lille, d'une soutanelle de drap et d'un manteau de raz de Saint-Maur; frac, habit, soutanelle et manteau bien certainement portés par Gomard de Vaubernier à la cérémonie du mariage de la Lange avec Guillaume du Barry, célébré à la paroisse Saint-Laurent le 1^{er} septembre 1768.

Ces comptes de Carlier nous montrent toute la valetaille de la favorite sous sa grande et petite livrée.

Madame du Barry avait huit valets de chambre : Déglé, Pellier, Frémont, Bellecour, Bourguignon, Augustin, Luxembourg et Paris. Elle avait huit valets de pied : Noël, Morin, Desmoulins, François, Raclot, Dellandre, La France et Étienne.

La grande livrée se composait d'un habit de drap écarlate galonné en or et doublé de gros de Naples blanc pour les basques, le devant de l'habit et les manches ornés de brandebourgs avec franges et bouillons en or, culotte et veste écarlate avec boutons d'or, jarrettières d'or en tresses, bouts et boucles de culotte en or.

Pour la petite livrée, l'habit était de drap chamois galonné d'argent, veste et culotte en soie chamois à boutons d'argent. Les jarrettières de la culotte ainsi que les bouts et les boucles étaient d'argent.

Par les mauvais temps, les laquais portaient par-dessus la livrée une redingote de drap gris.

Il y avait deux cochers : Comtois et Mazières. Leur livrée était de drap bleu céleste, veste chamois, boutons d'argent.

Les piqueurs qui couraient devant sa voiture étaient Delorme, Tavernier, Morlot. Leur uniforme était de drap bleu galonné d'argent sur toutes les coutures et à boutons d'argent.

(1) *Bulletin de la bibliothèque de la ville de Versailles*. N° 111, 1872.

Les postillons, — madame du Barry étant toujours menée à quatre chevaux, — se nommaient Lajeunesse, Durand, Mathurin. Ils portaient une veste de drap bleu galonnée d'argent ainsi que les boutonnières.

Deux porteurs de chaises, alors en usage pour se promener dans un parc ou se rendre visite, avaient la livrée de drap écarlate galonnée d'argent.

Cinq palefreniers, deux sous-palefreniers à livrée bleue galonnée d'argent, complétaient l'écurie.

De plus, un maître d'hôtel, un officier d'office, deux valets de garde-robe, un suisse et deux jardiniers, tous portant la livrée bleue à galons d'argent, formaient la domesticité mâle de la maîtresse du Roi (1).

MÉMOIRE D'UN MEUBLE BRODÉ POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR TRIPPERET, MARCHAND ET BRODEUR DU ROY PRÈS LES NOUVELLES CATHOLIQUES, COMMENCÉ AU MOIS DE SEPTEMBRE 1769.

Douze grands fauteuils de gourgourand de soie jaune, brodés en bordures de fleurs de soie nuées au naturel d'après le tableau, au milieu de laquelle bordure il y a à chacun un médaillon fond blanc représentant différents paysages et figures aussi d'après le tableau, brodés en soies nuées et satinées : lequel médaillon est soutenu par un beau nœud de ruban rayé; les manchettes desdits fauteuils brodées aussi à bordures et médaillons, à six cents livres. 7,200 l.

Ottomane brodée de même à six grands médaillons représentant les Moissonneurs. 2,400 l.

Écran de même. 450

(1) *Bulletin de la bibliothèque de la ville de Versailles.* (Article de M. Le Roi.) N° 111, 1872.

MÉMOIRE DE MADAME LA COMTESSE DU BARRY, POUR OUVRAGE
FAIT ET LIVRÉ PAR MOI, DAVAUX, BRODEUR, RUE SAINT-
DENIS.

Janvier 1770 — Livré un grand habit, et la jupe, et le corset, et la pièce d'estomac de tissu argent brodé en paillettes or et argent, et réseau or et paillons de couleur et soie nuée de toutes sortes de bouquets. Prix fait avec madame la comtesse 10,600 l.

Octobre 1770. — Livré un fauteuil sur fond blanc d'une guirlande de roses brodée en soie nuée, pour. . . 432 l.

De plus, avoir payé à M. de Saint-Aubin pour le même fauteuil. 60 l.

De plus avoir payé à M. de Saint-Aubin pour le dessin du grand habit. 200 l.

Avril 1774. — Livré une paire de bas, les quatre coins brodés en or et argent, paillettes et paillons de couleur, pour. 48 l.

LIQUIDATION DE FOURNITURES ET DE RACCOMMODAGE DE MONTRE
A MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR LEDIT SIEUR LE-
PAUTE.

Pour le prix d'une montre enrichie de diamans vendue par ledit sieur à ladite Dame, la somme de cinq mille quatre cents livres. 5,400 l.

Et pour réparations faites à la montre d'or émaillée de ladite dame, suivant mémoire dudit sieur du 7 juin 1774 96 l.

ÉTAT DES MARCHANDISES QUE FONTAINES, MARCHAND D'ÉTOFFES ÉTRANGÈRES, *Au Laurier du Roy*, A EU L'HONNEUR DE FOURNIR POUR LE SERVICE DE MADAME LA COMTESSE DU BARRY.

Du 16 décembre 1769. — 1500 fleurs de soye des Indes brodées et nuées à raison de 20 sols chacune, grandes ou petites indistinctement 1,500 l.
 Une tabatière d'or garnie de burgos, en forme ovale. 576 l.
 Un étuy d'agate arborisée, garni en or. 240
 Une bague d'agate arborisée entourée de brillans. 480 l.
Du 2 janvier 1770. — 15 serviettes à café de basin des Indes, à raison de 15 livres chacune. . . 225 l. }
 Pour le cylindre. 6 } 231 l.

MÉMOIRE DE RELIURES FAITES POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR VENTE, RELIEUR A PARIS.

Du 31 mars 1774. — Relié six volumes in-4° en maroquin rouge, filets et bordures en or, aux armes de madame la comtesse, lesquels volumes contiennent les portraits et un extrait de la vie des hommes célèbres en tous genres, à 15 livres le volume. 90 l.

Manufacture de Sèvres.

LIVRÉ A MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR LA MANUFACTURE DES PORCELAINES DU ROY PENDANT LES ANNÉES 1771, 72, 73 ET 74.

Savoir :

15 et 30 janvier 1771. — 25 enfans, biscuit à 30 l. 750 l.

8 cornes d'abondance à 15 livres.	120 l.
1 vase à guirlandes.	48
1 corbeille.	36

NOTA. — *Tous les articles de sculpture ou d'ornemens de biscuit ont été ordonnés par le sieur Bonneval, chef d'office de madame la comtesse, qui les a approuvés, ayant été placés sur les desserts qui ont été servis sur sa table.*

29 août 1771. — Un service complet avec *petites roses et guirlandes* composé de 145 assiettes à 42 livres, de 8 saladiers à 96 livres, de 4 corbeilles à lozanges à 216 livres, de 2 sucriers à 120 livres, de 2 beurriers à 96 livres, de 2 moutardiers à 78 livres, de 2 fromagers à 120 livres, de 12 salières à trois parties à 48 livres, de 4 pots à oilles et terrines à 600 livres, de 1 jatte à punch et mortier à 600 livres, de 4 soucoupes à pied à 54 livres, de 28 tasses à glaces à 24 livres, de 32 pots à jus à 24 livres, de 36 sceaux à verres à 60 livres, de 4 sceaux à liqueurs à 120 livres, de 2 sceaux à liqueurs ovales à 168 livres, de 4 sceaux à demi-bouteilles à 156 livres, de 8 sceaux à bouteilles à 216 livres, de 4 sceaux crénelés à 240 livres, de 2 sceaux à glaces à 252 livres, montant à. 21,438 l.

NOTA. — *Ce service doit être celui dont madame la comtesse se servoit habituellement dans les grands soupers. Il avoit, dit-on, servi à remplacer celui que la manufacture lui avoit fourni précédemment et qu'elle avoit vendu au sieur Bufau pour l'Angleterre.*

7 octobre 1771. — 1 déjeuner lapis.	160 l.
Décembre 1771. — 6 biscuits dont un de Madame la Dauphine, à 144 livres.	864 l.
1 pot à l'eau et jatte.	126
1 pot à tabac.	27
2 pots à pommade.	20
1 pot de chambre.	42

ANNÉE 1772.

20 février. — 1 compotier bleu céleste à fleurs.	54 l.
30 mars. — 1 gobelet et soucoupe.	60
13 mai. — 2 bustes de madame la comtesse à 144 livres.	288 l.
5 octobre. — 1 panier vert et or.	120
1 gobelet et soucoupe pourpre et or.	120
Décembre. — 1 pot à oille et plateau à ornement.	600
1 déjeuner mosaïque.	144
1 broc sans jatte.	42
1 pot à lait.	30
1 Amour rémouleur.	96

ANNÉE 1773.

26 janvier. — 2 cuvettes à tombeau beau bleu, à 360 livres.	720 l.
22 février. — 2 cuvettes Verdun à guirlandes de fleurs, à 240 livres.	480 l.
1 cuvette Courteille (1) à oiseaux.	240

NOTA. — Ces cuvettes à mettre des fleurs ont été ordonnées par madame la comtesse, sur les dessins qu'elle a choisis, et elle n'ignore pas combien il en a péri au feu avant de réussir celles qu'on lui a livrées.

(1) M. le baron Ch. Davillier nous apprend, dans sa brochure intitulée *les Porcelaines de Sèvres de madame du Barry*, 1870, que les dénominations de Verdun et de Courteille viennent des noms d'un actionnaire et d'un administrateur de Versailles, qui baptisaient ainsi que les artistes une forme ou une décoration nouvelle. Il y a les vases Duplessis, Bachelier, Falconet, Boizot, etc. M. Davillier indique aussi comme existant au musée de Sèvres une assiette exécutée pour madame du Barry en 1788, d'après Saint-Aubin. Le bord est orné de dix Amours tenant des guirlandes de fleurs et des tambours de basque sur lesquels se lit D. B. Au centre est représentée la Folie agitant ses grelots.

1 baignoire d'yeux à filets d'or.	4 l.
2 mars. — Livré à M. Leblanc, de la part de madame la comtesse, 1 buste d'après Lemoine.	144 l.
28 avril. — Porté à Luciennes un plateau de fromage de Brie, en blanc.	24 l.
17 juin. — Groupe du milieu de la <i>Conversation espagnole</i>	432 l.
2 groupes, les côtés.	384
4 figures accessoires.	288
6 juillet. — 2 maronniers défectueuses, à 96 liv.	192
7 juillet. — 1 déjeuner courteille en chinois. . .	600

NOTA. — *Cet article, ordonné, plateau et personnages chinois, par madame la comtesse et livré à elle-même est du travail le plus exquis. Il a coûté deux mois et demi de travail au premier peintre de la manufacture.*

29 août. — Un groupe Boizot, *Zéphir et Flore*. . . 360 l.
L'Amour et l'Amitié. 360

31 août. — Service chinois composé de 10 assiettes en figures de tableaux et miniatures chinoises, de 4 compo-
 tiers coquilles, de 1 sucrier, de 1 plateau triangle, de
 trois tasses à glaces, de 2 sceaux à demi-bouteilles,
 de 2 sceaux à bouteilles, de 1 corbeille ovale, montant
 à. 3,804 l.

NOTA. — *Ce service a été livré à Luciennes le jour où le Roy y a soupé..... Les peintures sont aussi précieuses et du même peintre que le déjeuner chinois ci-dessus.*

Décembre. — 1 gobelet à chocolat or et guirlande. 84 l.
 1 gobelet à portrait fond d'or et soucoupe 96

.

NOTA. — *Présents faits à Versailles par madame la comtesse à différentes personnes, comme les années précédentes.*

Décembre. — 1 service roses et feuillages composé de 36 assiettes, 11 compotiers, 4 saladiers, 2 sceaux à bouteilles, etc..... avec un supplément de 12 assiettes, etc., livré le 14 mars; montant le tout à. 4,856 l.

NOTA. — Madame la comtesse du Barry a fait présent de ce service à M. le marquis du Barry lors de l'exposition des porcelaines de Versailles.

ANNÉE 1774.

21 janvier. — 1 gobelet et soucoupe à médaillon du Roy. 144 l.

13 avril. — Porté à Bellevue 1 grande théière, rubans vers et hachures d'or et carmin. 66 l.

Les comptes s'élèvent, en 1771, à 27,732 livres; en 1772, à 2,760 livres; en 1773, à 15,426 livres; en 1774, à 3,101 livres; total, 49,019 livres, sur laquelle somme avaient été payées 22,000 livres.

ÉTAT DE QUATRE PIÈCES DE TAPISSERIES, SUJETS DES AMOURS DES DIEUX, D'APRÈS LES TABLEAUX DE MM. VANLOO, BOUCHER, PIERRE ET VIEN, A FAIRE EN HAUT LISSE EN LA MANUFACTURE DES GOBELINS POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY, D'APRÈS LES MESURES DONNÉES PAR M. LE DOUX, ARCHITECTE, LESQUELLES PIÈCES SERONT EXÉCUTÉES PAR LES SIEURS COZETTE ET AUDRAN (DU 1^{er} NOVEMBRE 1772).

Carle Vanloo : Neptune et Amimonne, 2 aunes 11 batons 8 dixièmes.	3,534 l. 14 s. 5 d
Pierre : l'Enlèvement d'Europe.	Id.
Boucher : Vénus et Vulcain.	Id.
Vien : Pluton et Proserpine.	Id.

Du 29 may 1774.

MÉMOIRE DE TROIS PIÈCES DE TAPISSERIES FAITES PAR LE SIEUR COZETTE, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, à 488 l. 5 s. l'aune carrée l'une dans l'autre, à cause de la pièce de *Vénus* qui est extrêmement chargée de figures et ouvrages difficiles, ce qui en rend le déboursé pour l'ouvrier et les étoffes de soyes par la variété des tons fort chers; pour les trois dites pièces, la somme de. 12,496 l.

Par ordre de madame la comtesse, donné aux ouvriers qui travaillent sur lesdites pièces. 72 l.

Le sieur Cozette a l'honneur de représenter que, pour de pareilles pièces, *feu madame de Pompa* tour luy donna, en 1752, pour récompense et honoraires par chacune pièce 50 louis, ce qui fait pour les trois. 3,600 l.

Le 10 juin 1775.

VÉNUS ET VULCAIN. — Girard, ouvrier tapissier, 87 semaines à 24 l.; 3 ouvriers en plus, 9 livres

PLUTON ET PROSERPINE. — Ostende 50 semaines à 18 livres; 2 ouvriers à 12 livres.

ENLÈVEMENT D'EUROPE. — Roby, 33 semaines avec deux jeunes ouvriers sous luy; 36 livres pour les trois; puis 48 semaines à deux.

Donné pour boire aux ouvriers la dernière fois que madame du Barry est venue aux Gobelins. 72 l.

MÉMOIRE DES OUVRAGES DE DORURE EN MEUBLES FAITS POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY, PAR CAGNY, TANT EN SON APPARTEMENT DE VERSAILLES, QU'EN SA MAISON DE LOUVECIENNES, LESDITS OUVRAGES FAITS PAR SON ORDRE dans LE COURANT DES ANNÉES 1769, 1770 et 1771, PAR CAGNY, MARCHAND PEINTRE ET DOREUR, A PARIS, Y DEMEURANT, RUE DES MENETRIERS.

Pour Versailles.

LE SALON. — Douze grands fauteuils ovales à châssis, dorés d'or bruni. Le dossier avec baguette, taillé d'un ornement en forme de diamant, avec feuilles de laurier et graines; une autre baguette ornée de rubans en vis avec trois perles enfilées par le milieu, un bouquet très-riche dans le milieu du dossier, de plusieurs fleurs liées d'un ruban. Feuilles d'acanthé garnies de leurs graines. Des branchages de feuilles d'olivier, des entrelacs et des fleurettes. Sept guirlandes de fleurs très-riche avec leurs têtes, tant sur le devant que sur les deux côtés; quatre pieds cannelés de chacun douze cannelures, avec feuilles de soleil couronnant les dites cannelures, une rosace tournante dans chaque case. Le dit fauteuil apprêté, adouci à l'eau, réparé avec soin, sujétion et précaution pour faire revivre la sculpture et lui donner plus de valeur ensuite doré d'or fort, bruni, du plus bel or, estimé, eu égard au temps des réparateurs, doreurs, consommation et double emploi de l'or attendu la grande richesse, délicatesse des ornements et entière perfection d'icelui, la somme de..... 340 l.

Les onze autres fauteuils, en tout pareils, valent ensemble la somme de..... 3,740 l.

Un grand canapé à six pieds, de même que les fauteuils..... 4,250 l.

Douze chaises ovales et une grande pour le Roy, en tout pareilles aux fauteuils, à 150 l. 1,800 l

Un grand écran ovale, *idem*. 775 l.

SALLE A MANGER. — Trente chaises de table et une grande pour le Roy, à 80 l. 2,400 l.

LA CHAMBRE A COUCHER. — Un grand lit doré à quatre faces, les colonnes en gaines ornées d'un quarré formant volute, avec demi-rond taillé de rubans plissés entourant des narcelles enfilées, plate bande et baguette taillée de perles, gorge, quarré et demi-rond taillé de feuilles d'olivier avec leurs graines, une rosace en trèfle sur la volute avec feuilles d'acanthé par le bas, enroulement, une autre rosace tournante dans la case, guirlande de fleurs très-riche portant des volutes enveloppant les dites colonnes, et chutes de fleurs, de chaque côté, lesdites colonnes jusqu'à l'impériale, cannelées de douze cannelures ornées de fleurons en feuilles d'eau enfilées, branches de feuilles sortant des dits fleurons, et de lauriers tournant au pourtour d'une moulure. Quatre forts pieds en gaine, cannelure en vis, feuilles de laurier, oves et cases quarrées avec soleils au milieu sur les deux faces. Les deux dossiers en élévation, cintrés en élévation, sculptés sur deux faces, enrichis de pareilles moulures aux colonnes et ornements sur les milieux, fleurs très-riches entrelasées soutenant deux oiseaux se becquetant, avec branches de myrthe d'un côté et d'olivier de l'autre avec leurs graines, piastres enfilées, rubans, baguette taillée en perles, rubans et fil à jour. Quatre traverses très-riches, ornées chacune de trois baguettes, celle du milieu avec perles enfilées, feuilles de rose tournant au pourtour desdites baguettes, quarré, gorge, plate bande, une autre baguette sur le devant, ornée de perles; dans le milieu desdites traverses, des trophées d'amour et champêtre très-riches de différentes variations comme carquois, bandeau, couronnes de feuilles d'olivier, arc et branches de petites fleurs de toutes espèces.

L'impériale avec couronnement très-riche orné de moulures, taillé avec dards et oves, doucine et raies de cœur,

une grande gorge ornée d'entrelacs soleils et fleurons, dans le milieu des deux grandes traverses, un médaillon représentant un vase supporté par un trophée d'amour, guirlandes de fleurs tenant au médaillon, avec chûtes: deux branches de laurier en sautoir et rubans, quatre encognures en consoles, branches de pavots verts et boutons, enrichis de moulures en balustres et fleurons, le tout très-riche. Le dedans de la dite impériale, deux ovales l'un sur l'autre ornées de moulures d'architecture, soutenue par quatre courbes en consoles, à trois faces; ornées de volutes en collicornes (*sic*), feuilles d'acanthé et ornements raies de cœur sur les moulures et petits fleurons enfilés, feuilles de refend et feuille d'eau sur la doucine, la baguette ornée de perles et de culots enfilés, un cordon avec ses verds et boutons en osier entrelacé sur la baguette, un cul de lampe au milieu de la dite impériale orné d'un fleuron double, garni de graines et de fleurs d'eau, estimé, attendu sa grandeur, richesse et délicatesse des ornements et sculptures, sujétion et temps considérable des doreurs et repareurs, grande consommation de l'or, fausse coupe et double employ, la somme de 5,945 l.

Treize chaises pareilles à 260

Six cabriolets ovales pour la petite bibliothèque. Deux branches de myrthe attachées par un ruban au milieu du dossier, deux oiseaux dessus. Chaque à 290 l.

LA PETITE GALERIE. — Dix-huit chaises dorées et une grande pour le Roy. Le dossier, trophées d'attributs comme guerre, musique, science, chasse, amour, pêche, chaque à 142 l.

Deux canapés trophées d'amour, flambeaux d'amour, tases, couronnes, branches de roses chacun à . . . 426 l

Pour Luciennes.

LE SALON. — Vingt-cinq chaises dont six dorées. Bandeaux de fleurs, guirlandes de fleurs, perles taillées, pom-

mes de pin sur les coins, fleurons en feuilles d'acanthé, les chaises dorées à, 298 l.

Les autres à 237

Deux grands fauteuils, chaque à 180

Un grand pied de table à quatre consoles en gaine, un médaillon au milieu noué d'un ruban, avec un trophée en bas-relief. 4,000 l.

LA GALERIE. — Trois grands pieds de table. Les médaillons du milieu ornés de têtes de femmes coiffées à la romaine, chacun. 995 l.

Douze grands fauteuils; dans le milieu du centre, un trophée riche, les uns représentant la musique, d'autres le champêtre et attributs de chasse, chacun à . . . 490 l.

Trente et une chaises dorées à 84

Quatre grands canapés avec sujets d'enfants et ornements analogues aux sciences, chacun à 450 l.

Un écran. Quatre figures de femmes soutenant l'écran. 550 l.

LA SALLE A MANGER. — Vingt-cinq chaises, ceps de vigne et grappes de raisin, toutes sortes de fruits, chacun à. 115 l.

Une grande bordure dorée pour le portrait de madame la comtesse (1). Deux enfants tenant une couronne de fleurs et avec corne d'abondance, avec guirlandes de fleurs et branches d'olivier, deux tourterelles et branches de roses. 2,250 l.

(1) C'est le fameux cadre du grand portrait de la comtesse en Muse, qui, exposé au Salon de 1771 avant que la peinture y fût placée, excita l'admiration des connaisseurs. C'est un chef-d'œuvre, disent les *Mémoires secrets*, de sculpture et de dorure dont on admire à la fois la richesse et l'élégance. Le haut est ombragé d'un feuillage très-délicatement fait au milieu duquel se trouvent deux Amours, dont l'un bande son arc, et l'autre, qui ressort en avant, tient une couronne suspendue et semble attendre la déesse qui doit s'y placer. Au bas et comme à ses pieds sont deux colombes qui se becquettent de la façon la plus voluptueuse. Le cadre était choisi sous le n° 40 par la commission des arts chargée de faire un tri parmi les merveilles de Luciennes en 1794

Une autre bordure pour le portrait de Madame. Deux figures par le bas levant une draperie, avec cartel orné du chiffre de Madame 4,575 l.

Une bordure dorée pour le portrait de Zamor. 135

Le total du mémoire se monte à 90,759 livres.

FOURNITURES FAITES A MADAME LA COMTESSE DU BARRY, PAR
ROETTIERS PÈRE ET FILS, ORFÈVRES ORDINAIRES DU ROY :

Le 25 septembre 1769.

Deux petits chandeliers de toilette perlés. 236 l. 18 s.

Le 20 janvier 1770.

Fourni en vaisselle perlée et chantournée :

10 douzaines d'assiettes,

8 plats ovales,

Plus 12 flambeaux avec leurs bassinets. . . 30,174 l.

Le 8 janvier 1771.

Fourni 4 flambeaux à girandoles très riches et sur modèles nouveaux représentant les quatre Éléments enrichis de testes de béliers à guirlandes de lauriers. . 11,837 l.

Le 4 may 1771.

Fourni un pot au lait d'or orné de son chiffre entouré de guirlandes de fleurs sur le pourtour, de toute la cafetière, bec orné de canneaux d'ornements et de canneaux creux dans lesquels sont des montants de feuilles de myrthe; le couvercle à gaudrons saillants est terminé à ba-

guettes ornées de feuilles de persil qui les entrelassent; sur le dessus est un groupe de roses; la charnière est aussi très-ornée, ainsy que l'anse qui porte le manche et le bouton.

Façon au plus fini et porté au plus haut degré pour le poly. 2,687 l.

Le 13 aout 1771.

Fourni deux pots à oille, plateaux et cuillers des deux services, plateaux et fourchettes au plus riche étant ornés d'enfants tenant des guirlandes; les quatre couvercles surmontés de quatre sujets différents. Les armes de relief en bas relief, les pieds ornés de têtes de béliers, de trophées de fleurs et carquois, le tout fini avec le plus grand soin. 24,000 l.

Façon de toute la vaisselle plate en modèles nouveaux, ornée de feuilles de laurier et à agraphes dans tous les contours, à 24 livres le marc, étant cizelée et finie avec le plus grand soin. 20,259 l.

Du 4 mars 1773.

Avoir payé un compagnon orphèvre pendant trois mois, qui sont décembre, janvier et février 1773, qui travailloit tous les jours jusqu'à minuit et deux heures du matin, pourquoy conter quatre mois et demi des journées à 5 livres. 675 l.

Du 5 mars 1773.

2 cuillers à sucre d'or très-riches, ornées d'Amour tenant des guirlandes de roses, de chutes de guirlandes de lauriers, rozettes et une guirlande de feuilles de vigne, le tout exécuté avec le plus grand soin ainsi que le poly. 2,054 l.

Du 1^{er} juillet 1773.

Un moutardier, son plateau double fond et cuillère en or, orné de bas relief et les armes aussy en relief 5,184 l.

Du 4 avril 1774.

Pour la pomme de canne du coureur de madame du Barry 546 l. 9 s.

Du 23 septembre 1769 au 20 janvier 1770, le premier mémoire de Roettiers père et fils, monte à . . . 34,795 l.

Le second, du 30 novembre 1770 au 13 août 1771, monte à 156,028 l.

Le troisième, du 7 septembre 1771 au 29 mai 1772, monte à 55,657 l.

Le quatrième, du 12 juin 1772 au 3 novembre 1773, monte à 93,606 l.

DIVERS MODÈLES ET EXÉCUTIONS D'OUVRAGES DE BRONZE, CIZELURE ET DORURE D'APRÈS LES ORDRES ET POUR LE SERVICE DE MADAME LA COMTESSE DU BARY, PAR GOUTHIERE, CIZELEUR ET DOREUR DES MENUS PLAISIRS DU ROY. A PARIS, QUAI PELLETIER, à la Boucle-d'Or.

Mémoire de modèles et d'exécution d'ouvrages de bronze, cizelure et dorure faits par Gouthière (1).

SALON OVALE.

Esquisses et modèles des bras à roses.

Pour une première esquisse faite à trois branches, modelée en cire, composée de branches de roses et de myrthe,

(1) M. Le Roi n'avait pas découvert l'important mémoire de Gouthière pour les travaux exécutés à Luciennes; je n'avais pas été plus

nouée avec un nœud de rubans, estimée à la somme de 170 l.

Pour un autre modèle en cire à deux branches, lequel modèle n'a point été détruit. 150 l.

Pour tous les divers modèles de roses et boutons de roses de différentes grosseurs et variétés, avec leurs feuilles et branchages, tant de roses que de myrthe et nœud de rubans; tous lesquels modèles ont été faits en cire et finis chacun séparément avec la plus grande sujétion, estimés ensemble à la somme de 300 l.

Pour avoir moulé en plâtre tous les dits modèles, en avoir coulé des cires d'épaisseur, réparé et posé chaque pièce sur des noyaux de plâtre pour ensuite les mouler en sable pour ce celle. 96 l.

Pour les avoir moulés en sables, les avoir fondus en étain et les avoir ciselés, pour ce. 220 l.

Pour les avoir moulés en sable, ensuite fondus en bronze et les avoir ciselés; chaque bras évalué à la somme de 1,000 l., ce qui fait pour les huit bras celle de . . . 8,000 l.

Pour la monture et *ragreure* des soudures faites avec grande sujétion, chaque bras évalué à 300 livres fait pour les huit bras la somme de 2,400 l.

heureux que lui dans le dépouillement des *Comptes de madame du Barry*, conservés à la bibliothèque nationale. Ce compte, je viens enfin de le trouver à la bibliothèque de la ville de Versailles, dans les papiers enlevés des Archives de Seine-et-Oise et remis aux héritiers de madame du Barry, papiers qui y sont rentrés il y a quelques années. Ce mémoire, si intéressant pour les travaux de ce grand ouvrier d'art, montre dans la décoration de Luciennes une recherche, un soin, un luxe qui n'ont jamais été poussés à ce point dans l'ornementation de détail de l'habitation. On y trouvera des boutons de croisée, des poignées d'espagnolettes, des serrures, des verrous pour lesquels il y a eu des modèles en cire, des moulages en plâtre, des fontes en cuivre et en étain, des ciselures, des *ragreures avec la plus grande sujétion*, des dorures, des surdorures. Ce mémoire, qui mérite d'être publié un jour intégralement dans une *Histoire des Arts décoratifs du dix-huitième siècle*, je n'en donne que quelques extraits pour que le public ait une idée du bijou d'art qu'était Luciennes. (Bibliothèque de la ville de Versailles. Papiers de la du Barry. t. I.)

Pour les avoir dorés et surdorés d'or moulu et les avoir mis en couleur mate; la dorure de chaque bras portée à 1,200 l. fait pour les huit celle de. 9,600 l.

• *Modèles de la cheminée.*

Pour les modèles de la monture du dessous de la tablette, avoir poissé cette moulure en bois de deux pieds de longueur sur laquelle on a modelé en cire des feuilles d'ornements et feuilles d'eau, le tout estimé à la somme de. 60 l.

Pour avoir assemblé d'onglets deux bouts de la même moulure 30 l.

Pour avoir moulé en sable les dites moulures. . . 150 l.

Pour avoir fait tailler en bois un modèle d'entrelacs pour la traverse 72 l.

Pour les modèles en cire des entrelacs de branches de roses. 200 l.

Pour avoir moulé les entrelacs en plâtre, avoir fondu en étain et les avoir ciselés. 320 l.

Pour le modèle en cire de deux branches de roses entrelassées pour le petit panneau de la traverse. . . 40 l.

Pour moulage de la cire en plâtre, fonte en étain, cizelure. 60 l.

Pour le modèle en bois du cadre qui entoure les branches de roses 6 l.

Pour un bout de moulure en doucine en bois sur lequel on a modelé en cire des rez de cœur. 24 l.

Pour moulage en sable, fonte en cire et cizelure et éviçage des rez de cœur. 72 l.

Pour le modèle du trépied décoré de deux têtes de bouc, d'une guirlande de vigne, de deux chutes, d'un bandeau avec des cœurs entrelassés, d'un vase isolé dans le trépied, le dit vase décoré d'une flamme et d'une moulure, la dite moulure taillée en rez de cœur et graines.

Puis une seconde moulure sur la gorge taillée en oves et dards, une branche de vigne tournant dans la gorge du vase, un culot en feuilles d'eau et coque d'ornement d'où sort une tige portant une fleur, un bouton à graines d'où sort le thyrses, une pomme de pin et au milieu un serpent. Tous les grands modèles et moulures estimés en totalité à la somme de 500 l.

Pour moulage en plâtre, fonte en étain, fonte en cuivre du pied du trépied 500 l.

Pour le modèle du soc sur lequel porte le trépied. 30

Pour moulage, fonte en cuivre et cizelure dudit. 30

Pour modelage en cire de feuilles de laurier sur un tors de bois. 24 l.

Pour moulage en sable, fonte en cuivre et cizelure. 55

Exécution des bronzes de la cheminée.

Pour 5 pieds 5 pouces de moulure en doucine posées sur la tablette; cette moulure décorée de feuilles d'ornement et de feuilles d'eau. 325 l.

Pour avoir fait forger une lame d'acier de la même longueur de la moulure, l'avoir limée, polie à vif. . . 60 l.

Pour avoir doré et surdoré le tout d'or moulu et l'avoir mis en couleur mate. 320 l.

Pour le panneau au-dessous de la moulure pour lequel j'ai fait une frise en en trelacs doubles de branches de roses, le tout bien cizelé et ajusté à vis fraisées, sans qu'aucune vis soit apparente. 1,500 l.

Pour deux ornements de branches de roses de la petite traverse, les dites branches bien cizelées. 300 l.

Pour avoir doré en or moulu et couleur mate. 1,600

Pour les deux cadres qui entourent les dits ornements. 40 l.

Pour avoir doré ces deux cadres en or moulu. . . 48

Pour quatre têtes de bouc pour les deux trépieds. . 240

Pour six montants pour les dits deux trépieds décorés

- de narcelles tout le long et sur les faces, et d'une gorge sur le derrière. 600 l.
- Pour la cizelure de deux pommes de pin et deux boulons à graines 40 l.
- Pour deux serpents sur lesquels les écailles ont été prises sur pièce. 160 l.
- Pour deux cercles d'un pied de tour, et pour avoir pris sur pièce des cœurs entrelacés avec des petites feuilles d'ornements cizelées et percées à jour. 144 l.
- Pour quatre autres cercles avec des plates-bandes renfoncées 96 l.
- Pour deux cercles décorés d'oves, dards et plates-bandes. 144 l.
- Pour deux guirlandes de vigne de ronde-bosse et quatre chutes. 360 l.
- Pour le vase, deux culots à feuille d'eau avec des tigettes de fleurs; plus une petite branche de vigne tournant à l'entour de la gorge du vase. 300 l.
- Pour deux cercles au-dessus de la gorge décorés de feuilles, graines et d'une corde 120 l.
- Pour deux flammes sur le dit vase. 60
- Pour les plates-formes et deux bandeaux de feuilles d'ornement 246 l.
- Pour des corps de vases en acier 300
- Pour avoir monté les dits trépieds sans qu'aucune vis soit apparente. 384 l.
- Pour la dorure de tous les bronzes des dits trépieds. 1,000 l.
- Pour le piédestal en marbre pour lequel j'ai fait deux tors de lauriers. 96 l.
- Pour trente-cinq tigettes de laurier pour mettre dans les cannelures torses. 87 l. 10 s.
- Pour deux bandes lisses au-dessus des cannelures. 72 l.
- Pour avoir doré d'or moulu la garniture entière de deux piédestaux. 250 l.
- Pour le cadre du tour du chambranle, cadre dé-

coré d'une doucine sur lequel j'ai fait des rez de cœur.	264 l.
Pour avoir fait forger onze pieds de bandes d'acier..., avoir bien limé et les avoir polies à vif.	132 l.
Pour avoir doré et surdoré le tout d'or moulu.	264
Pour moulage en sable et fonte en cuivre de toutes les pièces de bronze.	286 l. 17 s. 6 d.
Pour avoir monté tous les bronzes sur les marbres avec vis, la dite monture faite avec beaucoup de sujétion.	300 l.
Plus pour avoir fait mettre tous les aciers au violet.	48 l.

Modèle du bouton de la croisée fermant à basse-cule.

Pour avoir fait un bouton en bois, avoir modelé en cire une couronne de roses ornée du chiffre de MADAME, d'un chapelet et d'une fleur de soleil qui sert de rosette pour le bouton, une plaque et des graines sur quoi le soleil est posé; le tout estimé à la somme de. 48 l.

Modèle de l'espagnolette.

Pour une poignée en bois évidée à jour en forme de lyre sur laquelle on a fait des graines de chapelet des deux côtés. Pour un autre modèle en bois pour le bouton de la dite poignée, avoir modelé sur le dit bouton une branche de roses faisant tout le tour du dessus, lequel bouton est décoré du chiffre de MADAME au milieu. Plus, pour avoir modelé une branche de fleur de lys pour le milieu de la dite poignée. Pour deux rosettes, dont l'une sert à arrêter le bouton sur la poignée et l'autre sur l'espagnolette. Tous lesquels modèles tant en bois qu'en cire estimés ensemble (1). 150

(1) L'exécution des bronzes de la poignée de l'espagnolette s'élève à 2,782 l. 11 s. 3 d.

Dans le grand salon, dont Gouthière donne le devis d'une seconde cheminée, il y a tout le détail de serrures de porte dont il fait des modèles, ainsi que des verroux. C'est une arabesque décorée du chiffre de MADAME au milieu, arabesque percée à jour.

Les portes ont aussi des décorations de bronze dont toute l'ornementation se retrouve dans son long mémoire.

Il est encore question dans le mémoire de Gouthière, qui détaille, dans le plus infini détail, toute la décoration en bronze du petit palais, d'un feu pour le salon à cul-de-four, lequel est évalué, y compris le bronze et ciselure, monture et dorure en couleur mate, à 5,000 livres.

Le mémoire monte à 134,218 l. 8 s. 4 d.

Sur ce mémoire, Gouthière reconnaît avoir reçu de madame du Barry la somme de 99,298 livres, à laquelle a été réglé le présent mémoire par MM. Roettiers, orfèvres du Roi, le 31 décembre 1773.

MÉMOIRE DES AVANCES FAITES PAR LE SIEUR ALLEGRAIN, SCULPTEUR DU ROY, POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA STATUE DE DIANE COMMANDÉE PAR MADAME LA COMTESSE DU BARRY, ET DES A-COMPTES QU'IL A REÇUS.

savoir :

Pour les préparations du modèle.	150 l.
Pour les modèles de femmes.	1,300
Pour les frais du moule.	50 ⁰
Pour les modèles de femmes qui ont servi à réparer un platre de ladite figure pour la faire voir à madame la comtesse.	300
Pour le transport du bloc de marbre du port Saint-Nicolas à la porte Saint-Martin, l'avoir fait mettre en chantier et l'avoir fait ébaucher. . . .	5,000
TOTAL.	7,250 l.

Nota. Le sieur Allegrain observe qu'il a été occupé un an entier, sans distraction, à faire le modèle en terre, qu'il a passé trois mois à réparer la figure en plâtre pour être en état d'être vue par madame la comtesse et des personnes qui sont venues de sa part. Le sieur Allegrain ne peut mettre fin à cet ouvrage (1) que lorsqu'il sera assuré de la part de madame la comtesse qu'il luy sera payé sur le pied de dix-huit mille livres en y comprenant les sept mille deux cent cinquante livres d'avances qu'il a faites, et les deux mille livres de gratification convenues suivant ce qui lui a été assuré par le sieur Le Doux, architecte de madame la comtesse.

Et sur ces dix-huit mille livres, le sieur Allegrain reconnoît avoir reçu de madame la comtesse la somme de quatre mille livres en deux payemens.

ÉTAT DES OUVRAGES DE SCULPTURE FAITS POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY PAR LE COMTE, SCULPTEUR ORDINAIRE DU ROY, D'APRÈS SES ORDRES, DIRIGÉS PAR M. LE DOUX, ARCHITECTE DU ROY, COMMENCÉS EN 1771.

Une figure de quatre pieds et demi de proportion en marbre, pour servir de torchère dans la salle à manger du pavillon de Luciennes, tant pour le modèle que pour l'avoir fait mouler, couler des plâtres et l'avoir exécutée en marbre, dix mille livres. 10.000 l.

Pour un petit modèle de girandole composé de deux figures de femmes, de dix-huit pouces de proportion, portant des branches de fleurs pour recevoir les bougies, tant pour

A reporter. 10,000 l.

(1) La statue de madame du Barry en Diane au moment d'entrer dans le bain n'était terminée et transportée à Luciennes qu'en juillet 1780. (Correspondance secrète politique et littéraire, t. X.)

<i>Report.</i>	10,000 l.
le modèle que pour en avoir réparé des talcs, huit cents livres	800
Pour son hôtel à Versailles, le fronton de dessus la porte d'entrée composé de ses ar- mes, support, accessoires, et deux figures allé- goriques de six pieds de proportion, exécuté sur place en pierre de Tonnerre, tant pour le modèle, moulage, exécution, voyages, etc., sept mille quatre cents livres	7,400
<i>Idem.</i> Dans les angles deux centaures de neuf pieds de haut; bas-relief exécuté en pierre de Conflans, tant pour les modèles et exécution, voyages, etc., deux mille six cents livres.	2,600
<i>Idem.</i> Pour la niche de l'abreuvoir, une fi- gure de sept pieds de proportion devant être exécutée en plomb, ainsi convenu, d'après l'esquisse représentant Hercule qui combat l'Hydre, destiné à servir de fontaine pour remplir et renouveler l'eau de l'abreuvoir. Le modèle et le creux faits prêts à fondre pour cet objet, fini et mis en place. Quatre mille huit cents livres.	4,800
TOTAL.	25,600 l.

Indiquons à la suite de ce mémoire de Le Comte une quittance de 960 livres publiée par M. Paul Mantz dans les *Archives de l'art français*, 1852, pour le bas-relief faisant le fronton du Pavillon de Louveciennes; un *Bacanal* d'enfants de vingt-deux pieds de long sur quatre de haut, moulé et jeté en talc.

MÉMOIRE DES OUVRAGES DE SCULPTURE STATUAIRE QUE LE SIEUR PAJOU, PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE ET PENSIONNAIRE DE SA MAJESTÉ, A FAIT POUR MADAME LA COMTESSE DU BARRY PENDANT LE COURS DES ANNÉES 1770, 1771, 1772, 1773 ET LE COMMENCEMENT DE CETTE PRÉSENTE ANNÉE 1774 (1).

ARTICLE 1^{er}.

Le portrait en terre de madame la comtesse de grandeur naturelle, fait à Versailles vers les faistes de Pâques de l'année 1770 et exposé au Salon du Louvre, le 25 août de la même année (ce buste est chez moi et je suis prêt à le livrer); pour ce. 1,200 l.

ARTICLE 2.

Un autre buste de madame la comtesse, de la moitié plus petit que le précédent, ordonné pour être exécuté en porcelaine à la manufacture de Sèvres, lequel a été fourni et exécuté pour le 1^{er} de l'année 1771; pour ce. 600

ARTICLE 3.

Un autre buste de madame, de même proportion, ordonné et fourni à la manufacture de Sèvres, ajustée et coiffée différemment que le précédent, et qui est exécuté en porcelaine; pour ce. 600

ARTICLE 4.

Un autre buste de madame qu'elle me de-
A reporter. 2,400 l.

(1) Les mémoires de Pajou et de Drouais ont été publiés par M. Pilon dans les *Mélanges* publiés par la Société des bibliophiles, 1856.

<i>Report</i>	2,400 l.
manda aitre coiffée dans le goût de la begneuse de Falconet, lequel, après avoir été fait et m'avoir employer de mon temps, aubligé à plusieurs voyages a Versailles et dans les autres maisons royales, n'a pas eu l'avantage de plaire et a été supprimé; pour ce.	600

ARTICLE 5.

Un autre buste de madame à grandeur naturel, differand des autres par l'attitude et l'ajustement, lequel est executé en marbre blanc de la même grandeur par les ordres de madame la comtesse et a été exposé au salon du Louvre, le 25 août de l'année 1773, et livré à madame la comtesse étant à Versailles (payé), pour ce y compris la matiaire et le pied qui est de marbre de couleur brèche d'Alep.	6,000
---	-------

ARTICLE 6.

Un médaillon du portrait de madame, lequel a été fait pour le pavillon de Louvecienne et pelacé au-dessus d'une porte, pour ce.	96
---	----

ARTICLE 7.

Une figure marbre blanc de quatre pieds deux pouces de proportion représentant une jeune fille tenant une corne d'abondance, lequel etoit destinée à porter des lumiaires et decorer une salle du pavillon de Louvecienne (la salle a manger). Elle vient d'y aitre transporté deux jours avant

A reporter. 9,096 l.

<i>Report.</i> . . .	9,096 l.
la maladie du feu roi. Le prix de cette figure est de la somme de.	10,000

Si madame trouve ce prix trop cher, je demande de reprandre ma figure parce que je crois que ma demande est juste. Je ne serai point embarrassé de trouver des acheteurs à ce prix.

Payé le 17 juillet.

ARTICLE 8.

Un buste en platre(1) réparé avec soin et fourni à une manufacture de porcelaine établit dans le Faubourg du Temple pour aitre executé de la même matiaire de la grandeur naturelle, lequel a été fait et présenté a madame la comtesse qu'elle a reçu et dont elle a fait present à mademoiselle du Barry, pour ce.

96

TOTAL. . . . 19,192 l.

MÉMOIRE DES OUVRAGES DE PEINTURE COMMANDÉS PAR MADAME LA COMTESSE DU BARRY A DROUAI, PEINTRE DU ROY, PREMIER PEINTRE DE MONSIEUR, ET A SON ÉPOUSE, A COMMENCER EN DÉCEMBRE 1768.

Premièrement, en 1768. Le portrait de madame la com-

(1) Une note de M. Pichon nous apprend que ce buste fut celui exécuté et livré en novembre 1773 par le sieur Loiré, entrepreneur de la manufacture de porcelaine allemande, établie rue Fontaine-au-Roi, dont les produits sont marqués de deux flèches. Il osa demander 12,000 livres pour l'exécution en porcelaine de ce buste. Madame du Barry écrivit sur son mémoire : *M. de Montvallier (son intendant) s'inf rmera avec l'homme de la manufacture allemande : il n'a fourni qu'un buste ; on les vend à Sévres six louis et il demande 12,000 livres... Par accommodement, madame du Barry donnera dix louis.*

tesse du Barry en Flore sur un oval toile de vingt sans
mains envoyé à Toulouse. 1,200 l.

1769. Le second portrait de madame la com-
tesse en habit de chasse sur un oval toile de
vingt sans mains envoyé en Angleterre. 1,200

Une copie du portrait de madame la com-
tesse en Flore, sur un oval toile de vingt sans
mains, envoyé en Angleterre. 360

Un tableau d'un petit garçon tenant une
pomme. 720

1770. Du dimanche 24 juin livré à madame
la comtesse quatre dessus de portes pour l'an-
cien pavillon de Louvecienne, l'un représentant
les Graces, l'autre l'Amour qui embrase l'Uni-
vers, l'autre Vénus et l'Amour, et l'autre la
Nuit. Ces quatre dessus de portes peints par
Fragonard, peintre du Roy. Ils ont été achetés
par madame la comtesse au sieur Drouais, à qui
ils appartenoient. 1,200

Selon l'ordre de madame la comtesse, avoir
fait remettre sur toile trois des dessus de por-
tes ci-dessus, les avoir r'agrandis, fait reprendre
et accorder les aggrandissages, argent déboursé. 420

Le troisième portrait, représentant madame la
comtesse dans sa première jeunesse sur un oval
toile de vingt avec les mains. 1,200

Une copie du portrait de madame la com-
tesse dont la tête a été faite deux fois en dif-
férents temps et de deux manières différentes,
et dont l'habillement en Flore avec les mains
a été entièrement fait d'après nature pour
M. Baujon 1,200

A reporter. 7,500 l.

	<i>Report.</i> . . .	7,500 L.
Du vendredi 31 août livré deux dessus de porte pour l'ancien pavillon de Louvecienne, l'un représente le portrait de mademoiselle Betzi (1), l'autre un enfant tenant un nid d'oiseaux.		
		2,400
Du samedi 8 septembre livré le portrait de Mirza.		
		300
Du dimanche 9 décembre livré le portrait de mademoiselle Luxembourg, couronnant Mirza.		
		720
1771. Du 1 ^{er} janvier livré à madame la comtesse son portrait en miniature de forme ovale.		
		600
Du samedi 2 février, livré à madame la comtesse le portrait de mademoiselle Betzi, jouant avec un chat.		
		720
Du lundy 7 octobre livré à madame la comtesse une copie en miniature du Roy, forme ovale.		
		288
Une copie du portrait de madame la comtesse pour le roy de Suède. L'habillement de ce portrait en robe de cour a été entièrement fait d'après nature sur un oval, toile de vingt. . .		
		672
1772. Du 1 ^{er} août livré à madame la comtesse quatre dessus de portes pour le pavillon neuf de Louveciennes; l'un représente mademoiselle Betzi jouant du triangle, l'autre un petit garçon s'enfuyant avec des raisins, l'autre mademoiselle Laroque présentant des roses, et l'autre un petit garçon jouant du tambour de basque		
		2,880
	<i>A reporter.</i> . . .	16,080 L.

(1) Portrait présumé d'une fille de madame Quantay.

Report. 16,080 L.

Lors des premiers ouvrages faits pour madame la comtesse, l'on avait promis au sieur Drouais de lui fournir les voitures nécessaires aux différens voyages et transports exigés; mais les difficultés momentanées ont déterminé madame la comtesse à prescrire au sieur Drouais de prendre à ses frais les voitures qui lui seroient nécessaires et d'en tenir note pour en être remboursé. Selon l'état exact qu'il en a fait depuis le 13 décembre 1768 jusqu'au 24 septembre 1772, ces frais se montent à.

1,750

Le quatrième portrait de madame la comtesse en pieds, représentant une Muse sur toile de six pieds et demie de haut sur quatre pieds cinq pouces de large.

L'auteur prie que l'on ait en considération que ce tableau a d'abord été entièrement fini dans un caractère d'habillement accepté par madame la comtesse dans toutes les gradations de la première ébauche au fini total, et que l'auteur, pour satisfaire au désir de madame la comtesse qui a voulu que l'habillement fût totalement changé, y a substitué celui qui y est présentement, ce qui l'a forcé à un double employ de temps et à des peines infinies.

16,080

1773. Le cinquième portrait de madame la comtesse en Flore sur toile de vingt avec les mains.

1,200

Une copie du portrait de madame la com-

A reporter. 34,030 L.

	<i>Report.</i> . . .	34,038 l.
tesse, en Flore, retouché d'après nature pour M. le maréchal de Soubise.		
Il est à noter que madame la comtesse a fixé toutes les copies qui seroient faites d'après ce tableau et retouchées d'après nature à 600 livres chacune.		
		600
Pour la bordure dudit tableau, argent déboursé.		
		60
1774. Une copie du portrait de madame la comtesse, en Flore, retouchée d'après nature pour M. le duc d'Aiguillon.		
		600
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé.		
		120
		»
Du mardy 8 février, livré à madame la comtesse une copie en miniature du portrait de M. le duc d'Aiguillon commandée par madame la comtesse pour faire présent à madame la duchesse d'Aiguillon.		
		288
Le portrait de madame la vicomtesse du Barry, sur un oval avec les mains commandé par madame la comtesse.		
		720
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé.		
		60
Une copie du portrait de madame la comtesse, en Flore, retouchée d'après nature pour mademoiselle du Barry.		
		600
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé.		
		60
Une copie du portrait de madame la comtesse, en Flore, retouchée d'après nature pour M. le prince des Deux-Ponts.		
		600
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé.		
		60
	<i>A reporter.</i> . . .	37,806 l.

<i>Report</i>	37,806 l.
Une copie du portrait de madame la comtesse, en Flore, retouchée d'après nature pour madame de Montrapt (Montrabe)	600
Pour la bordure dudit tableau argent déboursé	60
Une copie du portrait en pied de madame la comtesse représentant une Muse, sur toile de six pieds et demi de haut sur quatre pieds cinq pouces de large, le prix de cette copie qui a été faite pour le langrave de Hesse-Cassel, a été fixé par madame la comtesse à	1,000
Pour les frais de voyage et transports faits depuis le 27 septembre 1772 jusqu'à ce jour selon l'État exact des déboursés qui en a été fait, se montent à	894
	<hr/>
TOTAL	40,360 l.

Sur quoi il y a eu reçu à compte :

Le 2 juin 1770.	6,000 l.
Dans le courant de juillet 1771.	3,000
Le 17 septembre.	3,000
Et le 10 mars 1774.. . . .	3,000
	<hr/>

TOTAL des à compte reçus. . . . 15,000 l.

L'auteur ne seroit pas fâché que l'on observât que dans l'employ du temps qu'il a fallu pour les séances, il a bien perdu à attendre la valeur de quatre bons mois de son temps et que madame la comtesse, apercevant le très-grand dérangement que cela lui causoit, lui avoit promis de l'en dédommager.

Madame du Barry écrivit sur un double de ce mémoire que possède M. Pichon :

<i>A retrancher pour voyage non à payer.</i>	1,758 l.
<i>Plus 894 pour même objet.</i>	894
	<hr/>
TOTAL.	2,652 l.

<i>Je dois si-devant pour le compte</i>	
<i>si-dessus.</i>	33,268 l.
	2,652
	<hr/>
TOTAL.	30,616 l.

<i>Je dois à Drois.</i>	30,616 l.
<i>Il a reçu à conte.</i>	15,000
<i>Il lui reste dû.</i>	15,616
<i>Réduire cette somme à.</i>	15,000

Lui payer 5,000 contant, m'obliger de paier les 10,000 restant à la fin de l'année prochaine. Drois sera contant de cette arrangement. Le portrait de Zamor se fera en buste et Drois remettra tous mes tableaux à Louvesienne.

La comtesse DU BARRY.

COMPTE DE LEDOUX, ARCHITECTE.

Pavillon de Luciennes, dont j'ai fait les dessins, conduit les ouvriers, réglé les mémoires et fait les voyages.

Pour les bronzes de M. Goutier, dont j'ai fait les dessins en grand, conduit les modèles et l'exécution; les mémoires réglés par M. Roettiers.

Relevé des différents articles qui composent son mémoire :

<i>La salle à manger.</i>	1,794 l.
<i>Le vestibule.</i>	698
	<hr/>
<i>A reporter.</i>	2,492 l.

	<i>Report.</i>	2,492 l.
Le salon carré.		19,706
Le salon ovale.		31,272
Le salon en cul de four.		6,660
Antichambre et garde-robe.		1,409
Les piédestaux, un chapiteau, le tout non réglé, estimé à.		20,000
	TOTAL.	81,239 l.

ÉTAT GÉNÉRAL DES MÉMOIRES ET DEMANDES DES DIFFÉRENTS
MARCHANDS, OUVRIERS ET FOURNISSEURS DE MADAME LA COM-
TESSE DU BARRY.

Monot, sculpteur.	8,000 l.
Feuillet et Métivier, sculpteurs, pour ouvrages à Lu- ciennes.	37,676 l.
Rostenne, musicien de la chapelle	1,512
Vien, peintre	16,000
Vernet, peintre, pour reste d'un tableau (1).	4,000
Caffieri, sculpteur, pour ses déboursés	3,000
Guichard, sculpteur.	6,409
Musson, peintre.	6,120
Duvivier, entrepreneur de la manufacture de la Savon- nerie.	9,087 l.
Pajou, sculpteur.	18,902
La Vallée, peintre en équipages	10,960

(1) Les *Anecdotes* racontent qu'un jour madame du Barry tomba dans l'atelier de Vernet au moment où l'on emballait deux tableaux pour l'étranger. Il lui prit tout à coup une furie de les avoir. Et comme Vernet lui disait que ces tableaux ne lui appartenaient plus, que c'était tout à fait impossible, la favorite les fit enlever de force en lui jetant un chiffon de papier où elle venait d'écrire une ordonnance de 50,000 livres pour Beaujon, banquier de la cour.

Boileau, marchand de tableaux, pour commissions et déboursés.	651 l.
Forty, peintre	288
Greuze, peintre	2,800

Le 22 septembre 1774, pendant que madame du Barry est à Pont-aux-Dames et que nous la montrons ayant la permission de voir seulement son joaillier, elle se décidait à vendre une parure qu'elle avait fait faire pour les réceptions extraordinaires, et que le joaillier désigne ainsi : une pièce de corps de deux tailles de devant, deux tailles de derrière, deux épaulettes, d'un nœud de derrière appelé *trousse-queue*. La pièce de corps était composée de 1013 diamants brillants, les tailles de derrière de 1054 brillants, les tailles de devant et les épaulettes de 1413 brillants. Madame du Barry avait encore fait faire, pour mettre à la ceinture, une rose en diamant tout à fait exceptionnelle, et, ne voulant pas que des épingles ordinaires fissent tache dans cette toilette, toute de diamants, elle avait commandé 22 épingles dont les têtes étaient des brillants montés à jour et qui coûtaient 10,471 livres. Donc la favorite donnait pouvoir au sieur Aubert de vendre cette parure. Voici le pouvoir qui se trouve dans les papiers de la du Barry conservés à la bibliothèque de Versailles (1) :

Je soussignée consens et autorise le sieur Aubert, à qui j'ai donné pouvoir, par ces présentes, de conclure la vente de ma parure de grand corps en diamants montés à jour, composée de la pièce de corps, des épaulettes, des quatre tailles et du nœud appelé trousse-queue, et ce pour la somme de 450,000 livres payable à raison de 50,000 livres tous les six mois.

Plus, je l'autorise et lui donne le même pouvoir que ci-

(1) Publié par M. Le Roi dans le *Bulletin de la bibliothèque de Versailles*.

dessus pour conclure la vente de ma parure de rubis et diamants. composée d'un collier avec nœud et pendeloque et les boutons de côté; d'une paire de boucles d'oreilles avec nœuds et pendeloques; de quatre pompons et d'une guirlande pour la tête, la dite parure pour la somme de 150,000 livres, à quoi je consens les vendre aux conditions que cette somme me sera payée dans l'espace de trois mois, à compter du jour de la vente, dont le sieur Aubert me donnera tout aussitôt, me réservant, comme de raison, de faire du montant de l'une ou de l'autre somme tel usage qu'il me plaira comme m'appartenant, ne doutant pas que le sieur Aubert fera tout son possible pour ménager mes intérêts et pour me procurer le plus grand avantage des objets dont je le charge.

Signé la comtesse DU BARRY.

Fait au Pont-aux-Dames, le 22 septembre 1774.

D'après une note qui accompagne ce pouvoir, la grande parure paraît avoir été vendue 390,000 livres, et l'autre 188,000 livres, à madame la comtesse d'Artois. Cette note est suivie de l'acceptation de ces sommes de la propre main de madame du Barry.

DEUX MILLE LOUIS A GAGNER (1)

DIAMANS ET BIJOUX PERDUS.

« Il a été volé chez madame du Barry, au château de Lucienne, près Marly, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1791, les diamans et bijoux ci-après: Une bague d'un brillant blanc, quarré long, pesant 35 grains environ,

(1) C'est l'annonce du vol fait chez madame du Barry dans la nuit du mois de janvier 1791. Cette rarissime affiche se trouve aux Archives nationales, dans le dossier W^o 300.

montée en cage; une dite d'un brillant, pesant environ 50 grains; une dite d'un brillant de 26 à 28 grains; une dite d'un saphir quarré long, avec un Amour gravé dessus, et deux brillans sur le corps; un bague en rosette verte, renfermant 20 à 25 bagues, dont une de grosse émeraude; pendeloque montre à jour pesant environ 36 grains, d'une belle couleur, mais très-jardineuse, ayant beaucoup de dessous; une d'un onyx représentant le portrait de Louis XIII, dont les cheveux et les moustaches sont en sardoine; une d'un César de deux couleurs, entourée de brillans; une d'une émeraude quarré long, pesant environ 20 grains; une d'un brun puce, pesant 14 à 16 grains; une d'un Bacchus antique, gravée en relief sur une cornaline brûlée; une d'une sardoine jaune, gravée par Barrier, représentant Louis XIV entouré sur le corps de roses de Hollande fort vilaines; une d'un gros saphir en cœur, montée à jour et entourée de diamans sur le corps et sur la moitié de l'anneau; le saphir en cœur de Louis XIII et l'émeraude quarrée sont montés de même et garnis de diamans, de roses, de brillans. Plus dans ce bague il y a un *bonus eventus* antique, gravé sur un onyx sur le papier; un brillant blanc pesant 29 grains; un dit pesant 25 grains; un dit forme pendeloque pesant 28 grains; un dit rond pesant 23 grains; un dit *idem* pesant 24 grains; un dit qualité inférieure, quarré long pesant 23 grains; trois dits *idem*, pesant chacun 28 grains et demi; un brillant en épingle, forme longue, pesant 30 grains; un brillant, forme lozange, pesant 35 grains; deux brillans très-beaux en boutons d'oreille, pesant chacun 50 grains; deux brasselets ensemble de 24 grains, pesant 15 à 16 grains chaque; une rose montée à jour de 258 brillans blancs, dont un gros au milieu, cristallin, pesant 24 grains environ; un collier de 24 beaux brillans montés en chaton à jour, de 15 à 20 grains chaque; huit parties de rubans en bouillon, chacune de 21 brillans à jour, chaque brillant pesant depuis 4 grains jusqu'à 8; une

paire de boucles de souliers de 84 brillans, pesant 77 karats un quart; une croix de 16 brillans, pesant 8 à 10 grains chaque; soixante-quatre chatons, pesant 6 jusqu'à 10 grains; une belle paire de girandoles en gros brillans, de la valeur de 120,000 livres; une bourse à argent en soie bleue avec ses coulans, ses glands et leurs franges, le tout en petits brillans montés à jour; un esclavage à double rang de perles avec sa chute, le tout d'environ deux cents perles, pesant 4 à 5 grains chaque; un gros brillant au haut de la chute, pesant 25 à 26 grains, et au bas un gland à franges et son nœud, le tout en brillans montés à jour; une paire de brasselets à six rangs de perles, pesant 4 à 5 grains chaque; le fond du brasselet est une émeraude surmontée d'un chiffre en diamans en deux L pour l'un et d'un D et B pour l'autre, et deux cadenas de quatre brillans, pesant 8 à 10 grains. Un rang de cent quatre perles enfilées, pesant 4 à 5 grains chaque; un portrait de Louis XV peint par Massé, entouré d'une bordure d'or à feuilles de laurier; le dit portrait de 5 à 6 pouces de haut; un autre portrait de Louis XV peint par le même, plus petit, dans un médaillon d'or; une montre d'or simple de Romilly; un étui d'or à une dent émaillée en verd, avec un très-gros brillant au bout, pesant environ 12 grains, tenant sur le tout par une vis; une paire de boutons de manches d'une émeraude, d'un saphir, d'un diamant jaune, d'un rubis, le tout entouré de brillans couleur de rose, pesant 36 à 40 grains, montés en boutons de cou; deux bandes de cordons de montres, composés de seize chaînons à trois pierres, dont une grande émeraude et deux brillans de 3 à 4 grains de chaque côté, et trois autres petites bandes de deux chaînons chaque, pareils à ceux ci-dessus. Une barrette d'un très-gros brillant, quarré long, pesant environ 60 grains, avec trois grosses émeraudes dessous, pesant de 8 à 10 grains, avec deux brillans aux deux côtés, pesant 1 grain chaque, montés à jour; il est à observer que cette barrette n'est

pas polie; une bague d'un brillant d'environ 26 grains, montée à jour, avec des brillans sur le corps; deux girandoles d'or formant flambeaux montés sur deux fûts de colonne d'or, émaillées en lapis, surmontées de deux tourtelles d'argent, de carquois et de flèches faites par Durand; un étui d'or émaillé en verd, au bout duquel est une petite montre faite par Romilly, entourée de quatre cercles de diamans, et de l'autre des armoiries; deux autres étuis d'or, l'un émaillé en rubans bleus, et l'autre en émaux de couleur et paysages; dix-sept diamans démontés de toute forme, pesant depuis 25 jusqu'à 30 grains chacun, dont une pendeloque montée, pesant 36 grains; deux autres barrières de bracelets détachées également de quatre diamans chacune, pesant le même poids ci-contre; soixante-quatre chatons dans un seul fil, formant collier, pesant 8, 9 et 10 grains chacun, en diamans montés à jour; deux boucles d'oreilles de coques de perles avec deux diamans au bout; un autre portrait de Louis XIV de Petitot; un autre portrait de feu Monsieur, tous les deux en émail, ainsi qu'un portrait de femme également de Petitot; une écritoire de vieux laque superbe, enrichie d'or et formant nécessaire, tous les ustensiles en or; deux souvenirs, l'un en laque rouge et l'autre en laque fond d'or à figures, l'un monté en or et l'autre monté en or émaillé; deux petits flambeaux d'argent de toilette, perlés et armoiriés; une boîte de crystal de roche, couverte d'une double boîte travaillée à jour; pièces d'or portugaises; guinées et demi-guinées d'Espagne; une dite des Noailles, des Louis XV, frappées à peu près dans cette forme: dans chaque angle de cette pièce sont des fleurs de lis; une de M. Bignon, de M. de la Michaudière, de M. Caumartin, aux armes de la ville; une de la régence; plus quarante diamans, pesant un karat chaque; deux lorgnettes, l'une émaillée en bleu, l'autre en rouge avec le portrait du feu Roi, toutes deux montés en or; un souvenir en émail bleu avec des peintures en grisaille, re-

présentant d'un côté une offrande et de l'autre côté une jardinière avec un petit chien à longues oreilles; un reliquaire d'un pouce environ, d'un or très-pur, émaillé en noir et blanc; une petite croix montée dessus assez gothiquement, et une perle fine de la grosseur d'un pois au bas, et plusieurs autres bijoux d'un très-grand prix.

« S'adresser à Lucienne, près Marly, chez madame du Barry; et à Paris chez M^e Rouen, notaire, rue des Petits-Champs; à M. Rouen, marchand orfèvre jouaillier, rue Saint-Louis, au Palais; et au clerc du bureau, rue des Orfèvres. — Récompense honnête et proportionnée aux objets que l'on rapportera. »

DÉCLARATION DE MADAME DU BARRY, FAITE ENTRE DEUX GUICHETS DE LA CONCIERGERIE, APRÈS LE JUGEMENT QUI LA CONDAMNAIT A LA PEINE DE MORT (1).

Cejourd'hui 18 frimaire, l'an second de la République française, une et indivisible (8 décembre 1793), dix heures du matin; sur ce qui nous a été annoncé que Jeanne Vaubernier, femme du Barry, avait des déclarations importantes à faire;

Nous, François-Joseph Denisot, juge au tribunal révolutionnaire; assisté de Claude Royer, substitut de l'accusateur public près ledit tribunal, et de Jean-Baptiste Tavernier, commis greffier, nous nous sommes transportés en la maison de justice de la Conciergerie, où nous avons trouvé le citoyen Dangé, administrateur de police, et la dite Jeanne Vaubernier, femme du Barry, laquelle nous a dit :

(1) Cette déclaration n'existe plus aux Archives nationales, dans les deux dossiers W¹ 16 et W^o 300 consacrés à madame du Barry. Je la donne d'après la copie qu'a dû en prendre dans le temps madame Guenard et qu'elle a imprimée dans ses *Mémoires historiques de Jeanne Goumart de Vaubernier Dubarry*. Lerouge, 1803.

1° Que dans l'endroit où l'on resserre les instruments de jardinage, en face de sa glacière, à Luciennes, se trouve enterré un nécessaire d'or, composé d'un plateau de porcelaine, monté en or, une théière en or, une bouilloire, un réchaud à l'esprit-de-vin, un pot au lait, une grande cafetière à chocolat, une autre petite cafetière, une écuelle sous couvert et son assiette, trois petites cuillères, une petite passoire à théière, cent jetons à ses armes et au chiffre D B; le tout d'or et d'un travail très-précieux; observant que les manches desdits sont en jaspe sanguin et montés en or.

2° Dans une boîte ou corbeille enterrée dans le même endroit, quinze cent trente et un louis d'or de vingt-quatre livres chaque; une chaîne de diamants avec ses deux glands et la clef montée à jour; deux chaînes d'oreille, composées chacune de neuf ou dix pierres, celles de devant fort grosses; trois anneaux, un de diamants blancs, un en rubis et en diamants blancs, un en émeraude et diamants blancs; une très-belle pierre gravée, montée avec chaînes d'or pour collier; deux colliers de corail, dont l'un monté en or; un collier de perles fines; des chaînes d'oreille aussi en perles fines; un collier de perles d'or et deux ou trois chaînes d'or pour cou; un portrait de Louis XV entouré d'un cadre d'or.

3° Dans une petite boîte de sapin, remise à l'épouse du nommé Deliant, frotteur, demeurant à Luciennes, une montre à répétition enrichie de diamants; un petit paquet de quatorze ou seize diamants de 5 à 6 grains chaque; un paquet de petits rubis; deux petits diamants plats pour monter en bagues; un autre portrait de Louis XV, dans un laboratoire, monté et plaqué en or; un petit enfant en forme de tirelire, en or émaillé bleu; seize demi-guinées neuves et deux guinées enveloppées dans du papier; une paire d'éperons d'or avec des chiffres appartenant à feu M. de Brissac; une petite boîte de carton renfermée dans celle ci-dessus, dans laquelle est une chaîne en émeraude

en diamants, dont un grand pesant 50 grains; les glands de laquelle chaîne se trouvent dans la boîte énoncée au deuxième article; observant que dans l'article deuxième ou troisième il se trouve un crayon d'or enrichi de diamants; une boîte pareillement remise à la femme Deliant, renfermant un moutardier d'or, un petit plateau et deux gobelets d'or, et plusieurs autres objets qui ne reviennent pas à sa mémoire; deux caves remplies de flacons de cristal de roche, dont l'une lui appartient et l'autre à feu Brissac; lesdits flacons garnis en or; un autre gobelet de cristal avec un couvercle d'or, appartenant audit feu Brissac; une petite écuelle de vermeil avec son plateau.

4° Un coffre de velours bleu garni en argent doré, placé sous un escalier, dans une chambre formant garde-robe, à côté de celle qu'elle occupait, dans lequel coffre il y a une douzaine de couverts d'or armoriés, quatre cuillères à sucre, deux cuillères à olives, une cuillère à punch, le tout d'or; un étui renfermant douze cuillères à café en or; plusieurs portraits de femmes; deux cachets d'or, dont un de bureau et un petit; trois médailles, une représentant le Pont de Neuilly, la seconde l'École de Chirurgie, et la troisième l'Hôtel des Monnaies; deux autres médailles représentant les mariages des ci-devant princes, aussi en or; une très-grande médaille d'or appartenant au feu Brissac, et quelques autres effets qu'elle ne peut désigner; plus deux poignards turcs montés en rubis et autres pierres.

5° Dans la chambre à côté de celle à coucher, servant de passage, dans la commode, une paire de boucles en or, garnies en perles, une petite boîte d'or unie; une boîte d'écaille blonde montée en or, avec le portrait d'une religieuse; un bouchon de flacon d'or émaillé en bleu, avec un gros diamant.

6° Dans une commode, dans la chambre à coucher, un pot à eau et sa cuvette de cristal de roche garnie en or; deux coupes de jaspe sanguin montées en or; un bracelet

antique monté en or, composé de différentes pierres; un gobelet de cristal de roche et deux carafes et le plateau, le tout monté en or; vingt et une ou vingt-deux bagues de différentes pierres gravées, montées en or; une boîte montée en cage d'or, avec le portrait de l'épouse de Brissac; un portrait de la fille de ce dernier, monté en or; un portrait du fils du même, aussi monté en or; un autre de son frère; une boîte d'écaille blonde montée en or, avec une très-belle pierre blanche gravée, où est le portrait de Brissac et de la déclarante; une boîte de jaspé montée en or, émaillée; une autre boîte de nacre de perles, montée en or; un portrait en émail de la grand-mère de Brissac; deux tasses d'or avec leurs manches de corail et quelques autres objets appartenant à Brissac.

7° Dans la cave à usage ordinaire, sous l'escalier, un grand seau, neuf douzaines et sept assiettes, dix-huit flambeaux, dont trois à deux branches; une douzaine de casseroles; une grande et une petite marmite, le tout en argent; dix-neuf grandes cloches d'argent; soixante-quatre plats aussi d'argent, et autres objets d'argenterie dont l'état est chez elle.

8° Plusieurs figures de différentes espèces et en bronze. Une partie doit être dans un des bosquets près le pavillon; une autre au-dessus du pavillon; le tout légèrement couvert de terre.

9° Dans le jardin de Morin, valet de chambre, se trouvent cachés onze sacs de 1,240 doubles louis rapportés de Londres à son dernier voyage; une boîte d'écaille montée en or, sur laquelle est le portrait de Marie-Antoinette fait par Sauvage, dans laquelle se trouve une médaille d'or et quelques autres objets qui sont à la connaissance de Morin, qui a été chargé par elle de cacher tous lesdits objets contenus dans le présent article.

10° Observe qu'elle a en dépôt chez Morlan, A. Moncelet et Ramson et compagnie, banquiers, à Palmer, à Londres, tous les articles relatifs au vol, exceptés ceux soulignés en

marge et portés en l'imprimé de la récompense promise pour la découverte du vol en général, lequel a été paraphé par elle et par nous, ainsi que par le citoyen Dangé

11° Qu'elle a confié au citoyen Montrouy une seringue d'argent et trois canons aussi d'argent, une petite demi-aune pliante en or; une bague nommée *atriodes*; un portrait de Brissac; deux couteaux à ôter la poudre, à lames d'or, avec deux petits cercles de diamants et manches noirs; un autre couteau émaillé, en or; une montre d'or et un petit cachet d'or avec une émeraude; observant qu'elle a reçu dudit Montrouy deux cent cinquante ou trois cents livres à titre de prêt, ainsi que le coucher dont elle a fait usage pendant sa détention jusqu'à ce jour.

Lecture faite des déclarations ci-dessus, a dit icelle contenir vérité et n'avoir autre chose à déclarer; ajoutant que si c'est le bon plaisir du tribunal, elle écrira à Londres, et que, sans difficultés, elle recouvrera les objets concernant son vol, en payant toutefois les frais qu'a occasionnés le procès; et a signé avec nous, Denisot, juge; Royer, substitut de l'accusateur public; Jeanne Vaubernier du Barry; Dangé, administrateur de police; Tavernier, commis-greffier.

PERQUISITIONS FAITES PAR ORDRE DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DANS LE CHATEAU ET PAVILLON DE LUCIENNE A L'EFFET DE S'EMPARER DES BIJOUX OR ET ARGENT QUI Y ÉTAIENT CACHÉS, ET SOMMATIONS FAITES A MORIN, VALET DE CHAMBRE DE MADAME DUBARRY, DE DÉCLARER OU ILS SONT.

« *Le 24 frimaire, l'an second de la République, une et indivisible (1).*

« D'après l'invitation par nous faite au citoyen accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris, est

(1) L'original des deux interrogatoires de Morin existe aux Archives nationales.

comparu devant nous, commissaires, juge-de-paix et maire dénommés aux procès-verbaux d'autre part, à dix heures du matin, Denis Morin, valet-de-chambre de la Dubarry, accompagné de Maximilien Brassan, Pierre Ducolet, gendarmes de la 1^{re} division attachée aux tribunaux, et de Jean Auvray, huissier au tribunal, lequel Auvray nous a représenté les pouvoirs dont il étoit porteur, tant pour lui que pour les gendarmes susnommés.

« Nous avons représenté au nommé Morin, en présence des témoins susdits, qu'il n'ignore pas ce qui est arrivé à sa maîtresse, la position critique où il se trouve lui-même, ayant toujours été reconnu pour confident; qu'il ne doit pas ignorer non plus la fin funeste du ci-devant chevalier d'Escourt; que le meilleur parti à prendre pour lui comparant étoit de répondre aux interpellations qui alloient lui être faites, avec cette vérité, cette franchise, qui inspirent de l'intérêt dans toutes les circonstances; qu'au reste toutes dissimulations ne serviroient qu'à le rendre coupable, d'autant plus que nous sommes instruits par les pièces entre nos mains, par des témoignages sûrs, par des déclarations formelles, des découvertes aux dépôts faits par la Dubarry.

« A ces premières observations, ledit Morin a répondu: qu'il avoit la confiance de sa maîtresse plutôt en apparence que de fait; qu'on ne le jugeoit jouir de la confiance entière de la Dubarry que parce que sa qualité de valet-de-chambre le mettoit plus à portée de recevoir les ordres de sa maîtresse, et de donner les ordres de cette dernière à ceux attachés à son service; qu'au surplus il étoit trop ami de la vérité pour se refuser à la fidélité d'aucunes déclarations, pour rien dissimuler sur tout ce qui pourroit nous donner des lumières à l'égard de la femme Dubarry.

« Nous avons ensuite interpellé de suite ledit Morin de nous déclarer ce qu'il faisoit avant que d'être avec madame Dubarry.

« A répondu qu'étant né d'un vigneron à Auteuil près

Paris, après avoir servi plusieurs autres personnes à Paris, il étoit entré par l'effet du hasard, le 5 juin 1768, au service du ci-devant comte Dubarry; que depuis cette époque il étoit toujours resté attaché à la maison de la Dubarry, d'abord en qualité de laquais, pendant quatre ans, et en qualité de valet-de-chambre le reste du temps au service particulier de la femme du ci-devant comte Dubarry.

« Avons interpellé ledit Morin de nous déclarer ce qu'étoient devenus les statues de bronze et un buste en marbre représentant Louis XV.

« A répondu n'avoir pas connoissance de la statue de bronze, que seulement il sait que le concierge du pavillon avoit été chargé par la Dubarry de l'enterrer dans un endroit qu'il ignore, sans doute pour empêcher qu'on ne la mutilât; quant au buste, il a déclaré l'avoir déposé dans une serre avec d'autres marbres, à l'aide des nommés Déliant, frotteur, et Picard, terrassier, qu'ils avoient commandés pour cet effet.

« Avons demandé audit Morin ce que sont devenus les différens tableaux qui étoient dans la maison de la femme Dubarry.

« A répondu que d'après plusieurs avis donnés sur la nécessité de ne pas laisser en évidence aucuns tableaux qui puissent fatiguer la vue des fédérés, il avoit lui-même, à l'aide du nommé Déliant et un autre laquais, caché entre la croisée et la persienne de la salle à manger, un tableau représentant Louis XV et un autre le régent; qu'il n'a pas d'autre connoissance à l'égard du portrait de Marie-Antoinette, que de l'avoir vu et laissé suspendu dans le cabinet de toilette de la Dubarry; qu'en outre il avoit caché lui-même, à l'aide dudit Déliant et Prêtry, coiffeur de la Dubarry, un grand tableau sous cadre et sur son châssis, représentant Louis XV en habit de chevalier, et ce dans une armoire de la chapelle, observant que tous ces dépôts ont été faits par lui que par les ordres de la Dubarry;

que le cadre du susdit tableau a été porté au pavillon, que les armoiries qui en ont été détachées ont été renfermées par lui dans une armoire d'un anti-chambre à l'aile du bâtiment et dans laquelle armoire est aussi un tableau représentant une frégate nommée *la Comtesse Dubarry*.

« A déclaré de suite, spontanément et sans interpellation, avoir enterré lui seul et sans l'aide de personne, dans la serre en face de la glacière, un coffre de bois de chêne bien ferré, qui renferme, à ce qu'il croit, un nécessaire d'or, dont la Dubarry avoit la clef, et ce dans un trou fait par lui seul; déclare en outre avoir enterré dans un trou au même endroit, une petite boîte de bois, et à ce qu'il pense, sans en être certain, une seconde boîte dans le même trou, renfermant toutes deux des objets précieux dont il ne connoît pas la nature.

« Avoir enterré par les ordres de la Dubarry, et d'après les sollicitations pressantes de cette dernière, dans deux trous pratiqués à gauche en entrant dans le jardin de lui comparant, savoir dans le premier trou environ cinq à six sacs d'argent, remis à lui par la Dubarry: le tout renfermé dans une boîte, observant qu'outre cette boîte il y a un gobelet de vermeil appartenant à la femme Roussel, et qu'elle lui a donné à cacher; et de surplus neuf louis environ en écus de six livres, un louis d'or, une guinée et une demi-guinée en or, le tout renfermé dans un sac de peau, et appartenant à lui Morin; se rappelant, ce dernier, que, dans la même boîte cachée dans le premier trou, il y a cent jetons d'argent armoiriés appartenans à la Dubarry.

« Secondement, que dans l'autre trou dont il est parlé d'autre part, se trouve une petite boîte de bois fermant à crochet, dans laquelle sont contenus différens objets précieux qu'il ne peut désigner, n'ayant pas eu la curiosité de les regarder avant de les enterrer, malgré la possibilité qu'il en avoit.

« Interpellé ledit Morin de nous déclarer la quantité d'argent que pouvoit contenir le premier trou :

« A répondu, ne pouvant au juste en désigner la quantité, que ces sacs plus ou moins grands pouvoient conter les uns 1,200 livres, les autres davantage.

« Interpellé si dans la boîte dont il s'agit il n'y avoit pas de louis en or :

« A répondu, qu'à la vérité il avoit d'abord mis dans cette boîte deux rouleaux composés chacun d'environ cinquante louis en or; mais que d'après les ordres de la Dubarry il les avoit retirés et les lui avoit donnés quinze jours environ avant qu'elle fût arrêtée; qu'à cet effet il avoit été obligé de déterrer cette boîte, qu'il a ensuite remise dans le même trou.

« Avons représenté audit Morin, que, d'après les connoissances que nous avons, il devoit se trouver une plus grande quantité d'argent que celle énoncée dans sa déclaration.

« A répondu qu'il étoit bien à sa connoissance qu'à l'époque du mois de septembre 1792 il avoit caché et enterré dans un coin de la commune, à l'aide des nommés Déliant, frotteur, et Salenave, chef d'office, la somme de dix mille francs en plusieurs sacs; mais que la Dubarry, instruite que plusieurs particuliers avoient été volés dans leurs caves, et ne trouvant point le lieu du dépôt assez sûr, avoit donné l'ordre aux dits Déliant et Salenave de les retirer; qu'en conséquence le comparant, aidé des dessus nommés, avoit déterré les dix mille francs relatés d'autre part; mais que les sacs dans lesquels ils étoient étant pourris, ils avoient trouvé l'argent épars, et l'avoient porté à la Dubarry, et qu'après l'avoir nettoyé, secondés de la femme Déliant, ils l'avoient compté, et avoient reconnu qu'il manquait dix louis sur ladite somme, suivant le compte qui fut fait par la Dubarry seule, observant que c'est par erreur qu'il vient de nous dire qu'ils l'avoient compté eux-mêmes; l'edit Morin a ajouté, sur l'interpellation à lui faite, que l'argent dont il s'agit avoit été déterré quelque temps avant le départ et le voyage de la Dubarry à Londres.

« Interpellé, le comparant, de nous dire ce qu'étoit devenu l'argent remis par lui, Déliant et Salenave, à la Dubarry :

« A répondu que d'après de nouveaux ordres donnés par ladite Dubarry à lui-même, ainsi qu'auxdits Déliant et Salenave, ils avoient tous trois enterré ladite somme, à l'exception des dix louis manquant, dans un trou pratiqué par eux dans la fourrière du château, après avoir enfermé cet argent dans deux pots de terre.

« A déclaré qu'à la même époque, les susnommés ont aussi enterré avec lui deux coffres, dont l'un contenoit le nécessaire de la Dubarry, et l'autre beaucoup d'objets précieux, et ce chacun dans deux trous particuliers faits par eux dans ladite fourrière ; a ajouté que lui-même et les susnommés avoient aussi enterré dans le même temps, et dans un trou creusé par eux dans l'orangerie, un troisième coffre contenant des bijoux, à ce qu'il présume ; les dits trois coffres fermés, et la Dubarry en ayant la clef.

« Que ladite Dubarry craignant que les objets ci-dessus ne fussent volés, ne trouvant pas le lieu du dépôt sûr par plusieurs circonstances, lui donna l'ordre, ainsi qu'audit Déliant, de les ôter de l'endroit où ils étoient ; qu'en conséquence le comparant avoit, dans le courant de juin dernier, déterré, avec ledit Déliant, les susdits coffres, deux pots de terre, et les avoient remis à la femme Dubarry.

« Avons interpellé ledit Morin, s'il savoit ce qu'étoient devenus les trois coffres dont il s'agit et les deux pots qui renfermoient l'argent.

« A répondu avoir enterré dans la serre le coffre qui contenoit le nécessaire ; ainsi qu'il l'a déclaré ; qu'à l'égard des deux autres coffres, la Dubarry en avoit fait défaire un par son menuisier sans que lui Morin sache ce qu'est devenu l'autre : quant à l'argent, il est resté dans les mains de ladite Dubarry, mais que sans doute les objets contenus dans les deux derniers coffres, ainsi que l'argent remis à

la Dubarry, faisoient partie des dépôts particuliers faits et ordonnés par elle.

« A déclaré de suite, et sans interpellation, que dans le grenier de la cuisine à lui appartenant près son jardin, il y avoit caché une croix à pied d'argent, un calice et sa patène ; plus, que dans les bois de charpente posés contre les murs des champs, il y avoit un étui renfermant six cuillères à café en or.

« Et sur-le-champ ledit Morin s'étant offert pour aller lui-même dans son jardin et les lieux en dépendant indiquer les objets cachés dont il nous a fait la déclaration, nous nous sommes transportés de suite avec ledit Morin dans son jardin, où étant nous avons trouvé, dans un endroit qu'il nous avait déclaré à gauche à côté de la porte du jardin, dans un trou couvert, une boîte de sapin ; et de suite ledit Morin nous a indiqué une autre place, non loin de la première, dans laquelle, après l'avoir fait creuser, nous avons trouvé une seconde boîte de sapin ; nous en avons de suite chargé deux de nous, nous réservant d'en faire l'ouverture au ci-devant château de la Dubarry.

« Ledit Morin, pour suivre l'objet de sa déclaration, nous a conduits dans un grenier attenant à sa maison, où étant nous avons trouvé d'après sa judication, et cachés derrière plusieurs bois, un crucifix d'argent, un calice avec sa patène en vermeil, provenant de la chapelle du ci-devant château : nous avons trouvé dans le même moment, et dans le même endroit, une boîte à quadrilles, et à côté un rouleau de papier cacheté de manière à ne pouvoir l'ouvrir sans rompre la cire ; et de suite une petite boîte de chagrin ficelée d'une corde à moitié pourrie, cachée derrière les bois et chevrons appuyés contre le mur du jardin, et à côté de la maison dudit Morin.

« Nous nous sommes saisis de tous ces objets, et sur-le-champ sommes retournés dans le salon du ci-devant château, avec ledit Morin, où étant, nous avons fait en sa

présence la reconnaissance de tous les objets dont nous étions nantis.

« Ayant ouvert la première boîte enterrée dans le premier trou, nous y avons trouvé et compté en présence dudit Morin : 1° un sac de 1,200 livres ; 2° un autre sac de 1,248 livres ; 3° un sac de 1,200 livres ; 4° un sac de 1,200 livres ; 5° un sac de 900 livres : le tout pour les avoir comptés en présence dudit Morin, la monnaie étant dans les cinq sacs dont il s'agit, composée d'écus de six francs neufs à l'effigie du ci-devant Louis XVI.

« Ayant de suite ouvert la seconde boîte, en présence de Morin, nous y avons trouvé et compté successivement : 1° 99 jetons hexagones d'argent, armoiriés d'un côté aux armes de la Dubarry, et de l'autre côté portant son chiffre ; 2° 40 doubles louis d'or ; 3° un sac de 1,185 livres en gros et petits écus vieux ; 4° neuf louis moins six livres en argent blanc, un louis en or, une guinée, une demi-guinée, le tout renfermé dans un petit sac de peau à moitié pourri, lesquelles sommes et monnoies composant le quatrième article, ledit Morin nous a déclaré lui appartenir ; 5° un gobelet d'argent vermeil, appartenant à la femme Roussel.

« Ayant ouvert la boîte à quadrilles, nous y avons trouvé quatre petites boîtes en ivoire portant sur les couvercles les figures d'un carreau, d'un trèfle, d'un pique, d'un cœur, incrustés en or, lesdites boîtes renfermant des fiches en ivoire marquées et incrustées en or avec pareilles figures.

« Procédant après l'ouverture de la petite boîte de chagrin, nous y avons trouvé une douzaine de cuillères à café en or à filets, et armoiriés des armes de la Dubarry.

« Nous avons sur-le-champ renfermé tous les objets sus-relatés avec nombre et nature d'espèces, dans un seul et même sac que nous avons ficelé et sur lequel nous avons apposé le scellé, en présence dudit Morin ; nous avons mis ce sac dans un autre beaucoup plus grand, y

avons renfermé la croix, les calices, patène et gobelet dont il est parlé ci-dessus, y avons de suite apposé le scellé, le laissant dans le salon où nous sommes, ne pouvant le mettre ailleurs, vu que nous serions obligés de lever les scellés mis sur les armoires, meubles et appartements de la maison.

« Quant au rouleau de papier trouvé derrière des bois, nous avons interpellé ledit Morin de nous dire s'il l'avoit caché et s'il savoit ce qu'il contient.

A répondu n'avoir point caché le rouleau dont il s'agit, et ignore absolument ce qu'il contient.

« Nous avons gardé par-devers nous ledit rouleau (1), nous réservant d'en faire l'examen particulier, et d'envoyer à qui il appartiendra les différens papiers y contenus.

« Et sur-le-champ avons à l'heure de dix heures du soir clos le présent procès-verbal, auquel nous avons vaqué depuis dix heures du matin ; et pour la continuation de nos opérations, avons remis et indiqué la vacation du lendemain 25 frimaire à huit heures du matin, où tous les susnommés demeurent prévenus et consentent de se rendre demain.

« Et sur-le-champ avons fait lecture audit Morin de ses réponses, déclarations, et de nos opérations, contenues au présent ; ledit Morin les a reconnues pour contenir vérité, y a persisté, et a signé avec nous.

« Signé à la minute, VILLETTE, FAIQUET, HURÉ, HOUDON, BICAULT, D. MORIN, et LEQUOY, secrétaire de la commission. Pour copie collationnée et conforme à la minute certifiée par nous soussignés commissaires du conseil exécutif du directoire du district de Versailles, juge-de-paix, maire de Lucienne, et secrétaire de la commission à Lucienne.

(1) Note de Favrolle. — On n'a pu avoir aucune connaissance de ce qu'est devenu ce rouleau, quelques recherches que l'on ait pu faire. On présume que ce pouvait être les lettres de Louis XV à madame du Barry, n'en ayant point trouvé dans ses papiers.

le 25 frimaire l'an second de la République. HOUDON, juge-de-paix ; BICAULT, maire ; VILLETTE, FAIQUET et HURÉ, commissaires ; LEQUOY, secrétaire de la commission.

« NOTA. La séance du 25 ne fut employée qu'à entendre une nouvelle lecture dudit procès-verbal, et à se consulter sur les interpellations qui restoient à faire à Morin ; après quoi l'on s'ajourna au lendemain. »

SUITE DES PERQUISITIONS FAITES PAR ORDRE DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DANS LE CHATEAU ET PAVILLON DE LUCIENNES A L'EFFET DE S'EMPARER DES BIJOUX, OR ET ARGENT QUI Y ÉTAIENT CACHÉS.

« Le vingt-six frimaire l'an second de la République française une et indivisible, par-devant nous, commissaires, juge-de-paix, maire, dénommés aux procès-verbaux contenus au présent cahier, est reapparue le nommé Morin, ancien valet-de-chambre de la Dubarry.

« Avons de suite représenté audit Morin que les découvertes qu'il nous avoit fait faire de plusieurs dépôts, en nous indiquant les lieux où ils étoient placés et enterrés dans son jardin, pouvoient donner quelques dispositions à croire la fidélité de sa déclaration à cet égard ; mais que cependant l'examen des différentes pièces entre nos mains, la comparaison des objets trouvés dans son jardin, avec les quantités, nature et espèces de tous les autres qui devoient avoir été cachés dans ledit jardin par lui, Morin, nous laissoient des soupçons très-grands sur la fidélité de sa déclaration, et nous donnoient tout lieu de penser que lui, Morin, avoit distrait de l'argent et autres objets des coffres et boîtes à lui confiés par la Dubarry, soit qu'il les eût cachés dans son propre jardin, soit qu'il ait l'intention de les soustraire à notre connoissance.

« Nous lui avons observé, par exemple, qu'il devoit se

trouver dans le jardin onze sacs de 1,200 livres, tandis que nous n'avons trouvé que six sacs de 1,200 livres environ chacun, conformément à sa déclaration.

« A répondu à toutes ces observations qu'il juroit sur son honneur n'avoir jamais détourné aucuns des objets contenus dans les boîtes par lui enterrées; que si les notes entre nos mains désignoient un plus grand nombre d'effets que ceux reconnus par nous, ces effets n'étoient nullement à sa connoissance; qu'il avoit indiqué les seuls dépôts faits par lui dans son jardin, et nous a assuré qu'il n'y en avoit aucun autre.

« Pour parvenir à la découverte et à la connoissance de tous les dépôts, et pour convaincre ledit Morin que nous étions instruits par la déclaration de la Dubarry qu'il avoit été chargé lui-même de cacher bien plus de choses, nous lui avons fait lecture de la déclaration entière de la Dubarry, et entre autres de l'article ix, qui désigne plusieurs objets, et notamment une boîte d'écaille montée en or, sur laquelle se trouve le portrait de Marie-Antoinette, fait par Sauvage.

« Avons interpellé le comparant de nous déclarer s'il avoit connoissance de ce qu'étoit devenue la boîte dont il s'agit, lui observant que lui seul nominativement avoit été chargé de la cacher avec les autres effets désignés en l'article ix.

« A répondu n'avoir aucune connoissance de la boîte que nous réclamons; qu'en sa qualité de valet-de-chambre de la Dubarry il avoit bien eu la connoissance de tous les objets qu'elle déclare, mais qu'il ignore l'emploi que sa maîtresse a pu en faire; ajoute ledit Morin que nonobstant les objets déclarés par sa maîtresse, nous devrions trouver deux couverts et une cuillère à café en or marqués de trois fleurs de lis en or incrustés; deux couteaux à lames d'or montés en porcelaine de Sèvres;

« Qu'il avoit dans sa chambre plusieurs effets appartenant à la Dubarry, qui, n'étant pas en évidence, pourroient

échapper à notre découverte, et nous a offert sur-le-champ de nous y conduire pour nous donner toutes indications nécessaires.

« Sur quoi nous nous sommes transportés de suite au bâtiment dit des communes, et, montés aux mansardes, nous avons, après avoir fait la reconnoissance des scellés apposés à la chambre dudit Morin, levé ces mêmes scellés, et nous sommes ensuite entrés dans cette chambre, où étant, ledit Morin nous a indiqué et nous a fait trouver dans une petite armoire en placage, à gauche, à côté de la cheminée, huit mors à grandes bossettes d'argent à perles, marqués en relief des chiffres de la Dubarry; un mors plus petit, de la même nature; un autre en bossette, argenté; un autre idem; une paire de bossettes à filets et chiffres; un bridon à galons d'or; quatre chiffres en cuivre doré propres à mettre sur des voitures; cinq coupons de velours blanc propre à doubler le dedans d'une voiture.

« Dans une autre armoire, et cachée parmi du linge, une petite râpe à muscade en argent, renfermée dans un étui aussi d'argent, lequel est renfermé dans un autre étui en chagrin. Dans une petite boîte contenant de la ferraille, une main d'argent doré.

« Ledit Morin nous ayant indiqué un lit de sangle sous les matelas duquel nous devrions trouver deux housses de siège de voiture en velours, brodées or et argent à franges, et au même endroit un surtout de drap blanc galonné en or, nous n'y avons trouvé qu'une peau d'ours.

« Plus, nous ayant indiqué une armoire en chêne sur laquelle il avoit caché deux housses de selle de femme de velours cramoisi, et une veste galonnée en or, nous n'y avons rien trouvé.

« Plus, sur une planche à l'endroit où il avoit placé un sac contenant 400 livres en argent blanc, à lui donné en dépôt par le nommé Laroche, ci-devant abbé, au mois d'octobre 1792, nous n'y avons également rien trouvé.

« Plus, sur la même planche, à un autre endroit où nous

devions trouver une paire de boucles d'argent appartenant à Béguin, volontaire, nous n'y avons point trouvé l'objet dont il s'agit.

« Étant sortis de la chambre dudit Morin, n'emportant avec nous que le seul et unique objet par nous trouvé sur les indications dudit Morin, nous avons refermé la chambre, réapposé les scellés à la porte, le tout en présence dudit Morin, et sommes entrés de suite dans une autre petite chambre à côté de la première, après avoir toutefois reconnu et levé les scellés apposés à la porte; ledit Morin nous a indiqué une boîte de chapeau de femme dans laquelle nous avons trouvé, avec plusieurs paquets de graines portant leurs noms, nature et espèces, un gros paquet intitulé *graines de panais*, dans lequel nous avons découvert dix-sept aunes de galons d'argent pour livrées, et ce après les avoir mesurés.

« Interpellation faite audit Morin de nous dire s'il avoit connoissance d'autres objets cachés chez lui, a dit que non.

« Sortis ensuite de ladite seconde chambre, nous l'avons refermée, y avons réapposé les scellés, et à l'instant sommes retournés avec ledit Morin au salon du château, emportant avec nous les seuls objets découverts par nous sur l'indication dudit Morin.

« Interpellation faite au comparant de nous dire si, dans une maison rouge appartenant à la Dubarry, il n'y avoit pas de dépôts cachés :

« A dit n'avoir connoissance d'aucuns.

« Avons demandé audit Morin s'il savoit que la Dubarry eût donné 100 livres pour avoir un passe-port de la municipalité de Lucienne :

« A répondu n'avoir jamais entendu parler de passe-port sollicité par sa maîtresse; que seulement il se rappeloit avoir donné par ses ordres la somme de 100 livres, à titre de secours, au nommé Louis Ledoux, ex-maire de Lucienne.

« Interpellation faite audit Morin de nous déclarer tout

ce qui pourroit nous donner des renseignements sur la découverte d'objets appartenant à la Dubarry et non trouvés :

« A répondu n'avoir d'autres déclarations à faire que celles consignées audit procès-verbal, a persisté à en assurer la vérité, et a signé après en avoir entendu la lecture.

« Signé à la minute : D. MORIN, VILLETTE, HURÉ,
FAIQUET, HOUDON, BICAULT, LEQUOY, secrétaire
de la commission. »

Le 28 frimaire (18 décembre 1793), à la suite des déclarations de Morin, qui devait être condamné à mort et exécuté le 23 décembre 1793, les commissaires du conseil exécutif du directoire du district du comité de sûreté générale de Versailles adressaient cette lettre au citoyen accusateur public près le tribunal criminel de Versailles :

« Nous t'adressons ci-devant copie des déclarations, dépositions qui nous ont été faites par Morin dans les deux interrogatoires que nous lui avons fait subir les vingt-quatre et vingt-six courant. La présence de cet homme nous a été d'autant plus utile, que nous avons découvert, d'après ses indications, beaucoup d'objets précieux enterrés et cachés dans son jardin.

« La femme Roussel, femme de chambre de la Dubarry, nous paroissant avoir été instruite de différents faits par Morin, et sa conduite nous donnant à soupçonner qu'elle auroit pu cacher elle-même les effets appartenant à la Dubarry, nous t'invitons à faire traduire ladite femme Roussel, dans le cas seulement où les différentes déclarations faites par elle au tribunal te donneroient à penser que la présence de cette femme pourroit aider les découvertes que nous sommes chargés de faire. »

Déjà le 21 frimaire (11 décembre 1793), trois jours après la mort de la du Barry, les commissaires s'étaient occupés des moyens de parvenir à la découverte des objets volés. Ils avaient commencé à mettre en arrestation le frotteur Deliant et sa femme, dénoncée dans la déclaration de la du Barry entre deux guichets, comme dépositaire de deux boîtes renfermant des bijoux, diamants et autres effets précieux. Les commissaires tiraient peu de renseignements de Deliant, déjà moribond, et qu'ils faisaient transporter à l'infirmerie de Versailles, où il mourait huit jours après. Mais la femme, après avoir avoué, que cinq ou six jours avant son arrestation, la du Barry lui avait mis dans son tablier cinq ou six paquets enveloppés de papier qu'elle avait cachés dans le fumier de la melonnière, remettait le lendemain à Greive, pendant que les commissaires étaient occupés à faire fouiller le jardin de Morin, 493 louis simples en or à elle confiés par la du Barry quelque temps avant son dernier voyage en Angleterre.

Le 16 frimaire elle était interrogée par les commissaires. Elle déclarait que la du Barry, à l'époque de son dernier voyage en Angleterre, lui avait remis trois coffres contenant beaucoup d'objets précieux; que le lendemain de l'arrestation de la du Barry elle les avait déposés dans la maison de la veuve Aubert, sa mère, mais qu'à la suite des perquisitions faites à Luciennes et dans ses dépendances, craignant qu'on ne trouvât chez sa mère les coffres déposés, elle les avait vidés et cachés dans le fumier, contre la melonnière, à l'exception de quatre rouleaux de louis simples, d'un gobelet d'or avec son couvercle, d'une bourse pleine de jetons d'argent et de quelques flacons; que sa mère avait jeté le lendemain dans la pièce d'eau du Grand-Jet de Marly ces objets, à l'exception cependant de quatre rouleaux de louis qu'elle avait gardés pour elle sans en donner connaissance à son mari.

Présente ce jour-là au dépôt fait par Agathe Gournay d'une montre enrichie de diamants trouvée dans une pièce

d'eau du jardin de Marly, la femme Deliant, prétextant des besoins naturels, se coupait la gorge avec un rasoir.

Les commissaires cherchaient à établir le compte de l'argent trouvé chez madame du Barry pour le remettre à la Trésorerie nationale. Avec le dépouillement des procès-verbaux ils arrivaient à une somme de 51,801 livres. Il y avait bien eu une somme de 3,143 livres en assignats trouvée dans la commode de la chambre à coucher de la du Barry, mais cette somme avait été mise, par les citoyens Lacroix et Musset, représentants du peuple, à la disposition du citoyen Greive pour subvenir aux dépenses du moment, et il ne restait plus sur cette somme que 29 livres. Et Greive n'avait pas dépensé que cet argent; il avait encore mangé avec son monde 3,000 livres fournies par Vouland et Jagot, et il redevait encore aux dix-huit garnisaires qu'il avait installés à Luciennes 3,151 livres. Les commissaires, voulant mettre un peu d'économie dans la maison, regrettaient de voir « *que le citoyen Greive, trop occupé sans doute de l'exécution des grandes mesures de sûreté générale dont il annonçait être chargé par sa qualité même, n'avait pas le temps d'entrer dans les petits détails* », et ils réduisaient la garde de dix-huit hommes à six et faisaient arrêter le compte du boulanger, du boucher et autres fournisseurs dont ils envoyaient le bordereau à l'administration du district de Versailles, un bordereau qui montait à 2,749 livres.

La reconnaissance et le récolement de l'argenterie, des bijoux, des diamants donnaient un terrible travail aux commissaires, qui disaient dans leurs rapports : « *Peut-être que le plaisir d'avoir fait les découvertes, la précipitation avec laquelle on a procédé à leur inventaire, ont fait négliger les formalités de la rédaction et l'exactitude dans la description et reconnaissance des objets, mais en général les commissaires ont aperçu un défaut d'ordre, et ils ne peuvent mieux le prouver que par le grand nombre d'effets qu'ils ont reconnu n'avoir pas été inventoriés.* » Ils se plaignaient plus loin, doucement, d'avoir trouvé dans différents endroits de la

maison plusieurs étuis en chagrin et galuchat qui renfermaient sans doute des effets précieux et qui cependant ne « font pas partie de ceux inventoriés et reconnus ». Et ils terminaient par cette remarque amère : « Tous ces étuis ont été trouvés vides. »

La commission générale, aidée de deux autres commissions, faisait l'inventaire des étoffes invendables pour le moment en France, envoyait à Saint-Cyr, devenu un hôpital militaire, le linge, la literie, le sucre, de l'eau-de-vie, faisait choix de cinquante-cinq objets maintenant conservés dans les musées ou les palais royaux (1) :

1. — Deux tableaux de Vien.
2. — Une gaine avec chapiteau et base de granit d'Italie.
3. — Une Vénus Callipyge (petite proportion).
4. — Un Apollon du Belvédère.
5. — Thésée enlevant Hermione.
6. — Une vestale entretenant le feu sacré, suivie par deux enfants.
7. — Un groupe représentant Louis XV porté par quatre guerriers.
8. — Un petit buste de Louis XV.
9. — Un feu en bronze doré, cerf, sanglier et attribut de chasse.
10. — Un tableau représentant une marine, par Vernet. (H., 8 pieds; L., 5 pieds.)
11. — Un autre tableau de même dimension représentant une ruine, par Robert.

(1) L'État conservait aussi les livres de la favorite, ainsi que l'indique cette estimation, en date de messidor an II, de la bibliothèque de madame du Barry. (Papiers de la bibliothèque de la ville de Versailles.)

État des livres de la bibliothèque, estimée par le sieur Blaizot, libraire à Versailles, en date du 3 prairial an II, 15,460 livres.

Ladite bibliothèque est en nature à Versailles dans la Bibliothèque nationale; depuis, sous le ministère de M. Chaptal, elle a été transférée à Paris, et, depuis, à la Malmaison et à Saint-Cloud.

12. — Quatre dessus de portes, par Fragonard.
13. — Une Nymphe en marbre fuyant et un Amour la menaçant.
14. — Une baigneuse de Falconet.
15. — Le buste de Louis XV en marbre, par Pajou.
16. — Une pendule représentant l'Amour porté par les Grâces, en bronze doré d'or moulu.
17. — Deux vases en porcelaine de Sèvres, fond azur.
18. — Deux vases de porcelaine forme étrusque.
19. — Un baromètre et thermomètre avec cartouches et figures de porcelaine.
20. — Deux vases en marbre blanc et porphyre.
21. — Deux feux d'or moulu, les plus riches.
22. — Deux figures en marbre blanc, proportion de 2 pieds.
23. — Deux candélabres à trois branches représentant deux femmes groupées.
24. — Deux autres en forme de bouteille.
25. — Un feu doré en forme de vase.
26. — Une table en porcelaine de Sèvres, les peintures d'après Vanloo.
27. — Un vase de porphyre.
28. — Un feu en forme de cassolettes et pomme de pin.
29. — Trois chandeliers à trois branches en cassolettes.
30. — Le buste de la *du Barry*, par Pajou, sur sa gaine.
31. — Partie d'un *forte-piano*.
32. — Deux grands vases de porphyre.
33. — Une harpe dans sa robe de taffetas noir.
34. — Un tableau représentant la fuite de l'Amour.
35. — *La Marchande d'Amours*, par Vien.
36. — *La Cruche cassée*, par Greuze.
37. — *Jupiter en Antiope*.
38. — Une pastorale, par Boucher. (H., 36 p.; L., 28 p.)
39. — Un paysage de *Visnòse*.
40. — Une bordure ovale de 3 pieds de haut, richement sculptée et dorée.

41. — Une autre de 2 pieds de haut.
 42. — Une commode de vieux laque.
 43. — Une autre plaquée en porcelaine de Sèvres à sujets et figures très-jolis.
 44. — Un tableau représentant la *Visitation d'Élisabeth*.
 45. — Un autre représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.
 46. — Un autre non fini représentant la du Barry en bacchante.
 47. — Un pastel, un enfant jouant du tambour de basque, d'après Drouais.
 48. — Un enfant tenant une pomme, peint par Drouais. (H., 20 p.; L., 18 p.)
 49. — Un tableau, une femme en lévite blanche.
 50. — Un autre, Louis XV en habit de revue.
 51. — Un autre, Louis XV enfant.
 52. — Une gravure enluminée représentant un paysage.
 53. — Une estampe représentant la femme *Lebrun*.
 54. — Un tableau peint sur toile par Robert, représentant une esquisse de la Messe. (H., 14 p.; L., 16 p.)

Après les travaux particuliers des diverses commissions, la commission générale fit un relevé général de tous les procès-verbaux d'inventaires, enlèvements, reconnaissances et ventes du mobilier ayant eu lieu successivement sous sa direction.

Ce relevé général est terminé par le bordereau du montant des seuls objets vendus et estimés, lequel s'élève à 707,251 l. 15 s.

Les bijoux, diamants, cristaux, etc., dont le prix n'est pas porté, sont évalués au même inventaire. 400,000 »

Les matières d'or, 89 marcs 6 onces, peuvent être appréciées au moins. 60,000 »

A reporter. 460,000 »

	<i>Report.</i> . . .	460,000 l. »
Celles d'argent, 1,449 marcs, à 45 livres le marc.		65,000 »
Celles de vermeil, à 84 marcs à 50 livres.		4,200 »
Galons et franges, 34 marcs.		2,700 »
Galons d'argent et brûlé, 121 marcs.		3,600 »
Cuivre, fer, plomb, étain.		4,000 »

Total général de l'appréciation des effets mobiliers confisqués chez madame du Barry. 1,246,956 l. 15 s.

Les créanciers présentaient alors une série de mémoires montant à la somme de 956,124 l. 13 s. 4 d. qui étaient renvoyés par la municipalité de Luciennes à une commission chargée d'apporter la plus grande sévérité à la vérification de ces mémoires. Et la sévérité de la commission fut telle, dit M. Le Roy (1), que presque aucun des créanciers ne fut payé. Enfin la propriété de Luciennes était mise en vente.

VENTE DE DOMAINES NATIONAUX.

L'an troisième de la République française une et indivisible, le quatre du mois de thermidor, nous, administrateurs composant le directoire du district de Versailles, nous sommes transportés, accompagnés du citoyen procureur syndic, dans la salle ordinaire des séances..., conformément aux décrets de la Convention nationale des dix, douze, quinze et vingt-sept prairial de la troisième année, à la première publication et réception des enchères, pour parvenir à la vente des biens ci-après désignés indiqués par l'affiche du seize messidor dernier.

(1) *Madame du Barry*, Versailles, 1858, d'après le travail fait d'après les cartons des Archives de Seine-et-Oise.

Un pavillon belvédère au sommet de la montagne, étant au bout du grand tapis vert, composé d'une antichambre, et un grand salon au rez-de-chaussée orné et garni de marbre blanc et dorures avec tribunes et plafond, deux cabinets adjacents au dit salon, dont un est partagé en deux, et un autre salon.

.....
A ce cahier des charges est jointe une affiche ainsi conçue :

CANTON DE MARLY.

MUNICIPALITÉ DE LOUVECIENNÈS.

Biens de la DUBARRY, condamnée (1).

Luciennes était adjudée, le 9 thermidor an III (7 août 1795), à Jean-Baptiste-Édouard Delapalme, demeurant au Vaux-de-Cernay, moyennant la somme de 6,000,000 (en assignats).

(1) Dossiers concernant la du Barry et sa famille conservés à la bibliothèque de la ville de Versailles.

FIN.

